

1846-1847



ATHENÆUM
LUGLILBURGENSE.

Königlich Großherzogliches Athenäum zu Luxemburg.

Programm,

herausgegeben am

Schlusse des Schuljahrs 1846-1847.

Die Aeltern und Vormünder der Zöglinge, wie auch alle Freunde und Beförderer des Unterrichtes sind eingeladen, die Schulfeierlichkeit mit ihrer Gegenwart zu beehren. Tage und Stunden der öffentlichen Prüfungen und der Schlussfeierlichkeit sind Seite 23 angegeben.

ATHÉNÉE ROYAL GRAND-DUCAL DE LUXEMBOURG.

PROGRAMME,

PUBLIÉ A LA CLÔTURE

DE L'ANNÉE SCOLAIRE
1846-1847.

Les parens et les tuteurs des élèves et tous les amis et protecteurs de l'instruction publique sont invités à honorer de leur présence la solennité de clôture.

Les jours et les heures des exercices publics et de la cérémonie de clôture sont indiqués page 23.

BOURSES D'ÉTUDES

FONDÉES

AU COLLÈGE DES JÉSUITES

A LUXEMBOURG.

Prologue.



L'ATHÉNÉE de Luxembourg possède un capital d'environ 65,000 fl. des Pays-Bas, ¹⁾ dont le revenu annuel alimente plusieurs bourses d'études.

Ces fonds recueillis jadis par les jésuites formaient la dotation du pensionnat, qu'ils avaient attaché à leur collège et qui s'appelait *Séminaire* à cette époque. ²⁾

Ce capital, le double de ce qu'il était dans le principe, serait encore plus considérable, s'il n'avait éprouvé de pertes par les malheurs du temps et les vicissitudes politiques.

Si les fonds généraux existant en 1773, qui n'étaient pas affectés à des bourses de famille, avaient été conservés et soigneusement administrés au profit du collège, l'athénée posséderait aujourd'hui un revenu suffisant pour subsister de ses propres ressources.

Je me propose de publier une notice historique sur ces fondations. Je ferai connaître les principaux donateurs pour payer un tribut de reconnaissance à leur mémoire au nom de nos jeunes élèves, qui jouissent encore aujourd'hui du fruit de leurs bienfaits.

Toutes ces donations en faveur de l'instruction publique ont été faites de 1604 à 1711, parce qu'à cette époque on a senti le besoin de stimuler des études renaissantes et parce que les

¹⁾ Rapport de l'administrateur des bourses.

²⁾ Le séminaire des jésuites n'était que le pensionnat du collège. Il ne ressortait pas de la juridiction d'un évêque. On n'y donnait pas de cours; les élèves ne portaient ni la tonsure ni l'habit ecclésiastique; ils allaient suivre les cours du collège comme les élèves qui logeaient en ville.

Par une fausse interprétation d'un passage de la loi du 5 novembre 1790 qui déclarait entendre par biens nationaux..... 4^o tous les biens des séminaires diocésains, le préfet par arrêté du 17 novembre 1805 avait fait mettre le sequestre sur les biens de notre séminaire; par arrêté postérieur de la même autorité ce sequestre fut levé sur la considération qu'il n'a jamais existé de séminaire ni annexe ou succursale diocésaine à Luxembourg.

II

hommes, qui dirigeaient sans concurrence l'enseignement supérieur du pays, avaient imprimé à la bienfaisance du riche une direction analogue à ce besoin et conforme à l'intérêt de leur établissement.

Les progrès de cet établissement ont été l'objet de mes recherches, parce qu'ils sont à mes yeux un épisode intéressant de notre histoire.

Les professeurs de ce collège étaient la plupart des enfants du pays; ils connaissaient et ils respectaient les traditions, les mœurs et les usages de ce pays. C'étaient les fils des premières familles nobiliaires confondus dans le même dévouement, dans la même abnégation avec les fils du pauvre laboureur. Plusieurs nous ont légué des monuments d'une érudition surprenante. ¹⁾

Si je rappelle avec gratitude le bien qu'ils ont fait, c'est pour le comparer ensuite avec satisfaction au bien que d'autres ont fait après eux. Leur main a défriché un terrain que d'autres ont labouré et fertilisé depuis.

S. 1. SITUATION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

AU MILIEU DU 16^{me} SIÈCLE.

Nos annales nous apprennent que depuis le 12^e siècle l'abbé de Munster a été l'écolâtre de Luxembourg; mais elles ne nous disent rien sur la nature et l'étendue de l'enseignement de cette école.

Admettre comme le fait un rapport de 1809 ²⁾ que les Bénédictins avaient à Luxembourg un collège public, avant que les Jésuites n'eussent établi le leur, me paraît une supposition hasardée.

Les documents du 16^{me} siècle attestent que l'école de Munster n'offrait qu'une instruction chétive et précaire sans efficacité pour la ville, sans influence sur le pays. Elle n'était qu'une école, où l'on enseignait le catéchisme et, tout au plus les éléments du latin, mais non un établissement consacré à l'étude des lettres. Nous trouvons la preuve de son insuffisance dans la tentative même de réforme opérée par le Duc d'Albe et dont voici l'historique:

Les décrets réformateurs du Concile de Trente prescrivaient dans tous les évêchés une école cléricale. Ils recommandaient l'instruction comme un préservatif des aberrations que l'ignorance avait engendrées et des nombreux abus qu'elle avait tolérés.

Comment exécuter ces décrets dans le pays de Luxembourg, qui dépendait de plusieurs évêques différents?

Ériger le pays en Évêché. Le Roi d'Espagne l'essaya en 1572, mais sans réussite. ³⁾

Obliger les candidats du sacerdoce à aller faire leurs études dans les métropoles respectives, à Trèves, à Liège etc. Mais les lois du Souverain s'y opposaient; elles ne voulaient pas que les jeunes Luxembourgeois étudiassent dans un pays soumis à un pouvoir étranger.

¹⁾ Les frères Wiltheim. Voir le catalogue de leurs manuscrits dans la notice sur la famille de Wiltheim par M. Aug. Neyen. ²⁾ Rapport du bureau d'administration de l'école secondaire de 1809 « avant les jésuites les bénédictins de Münster avaient à Luxembourg un collège public qui avait été fondé vers la fin du 15^{me} siècle.

³⁾ Bertholet. Histoire de Luxembourg. Tome II. page 70. M^r de Robaulx de Soumoy, dans sa chronique de l'abbaye de St. Hubert, Bruxelles 1843, fait à l'appui de cette assertion les deux citations suivantes:

VANDERVYNKT. Histoire des troubles des Pays-Bas, sous Philippe II. tome II. p. 70.
MIRAEUS rapporte les instructions données en 1572 à Jean-Funck prévôt de Ste. Marie et Archidiacre d'Utrecht; il donne la relation du voyage de Funck à Trèves, à Cologne et à Liège.
Le projet d'un évêché fut remis sur le tapis en 1612 par Jean Beuninck président du Conseil provincial de Luxembourg. MIRAEUS, tome IV. p. 123-686.

Il fallait donc recourir à d'autres moyens. Les abbés de Munster, de St. Maximin et d'Echternach se cotisèrent pour solder quelques instituteurs (einige Präceptoren und Schulmeister). La cotisation du 1^{er} était de 28 fl. bb.; celle du 2^e de 55, et celle du 3^e de 45 fl. bb. voilà tout.

Placés à près de trois siècles de cet événement nous pouvons nous demander avec surprise: Est-ce bien à 128 fl. que s'est borné l'effort de notre clergé, je ne dis pas pour relever mais pour créer une instruction publique dans un pays, comme le nôtre, couvert de riches abbayes et d'opulents monastères?

Encore cette cotisation n'a-t-elle pas été acquittée régulièrement.

En décembre 1573 le Syndic de Luxembourg adresse une plainte au Conseil provincial pour que les prélats soient astreints à payer les arrérages. ¹⁾

Le 18 du même mois le Conseil provincial invite lesdits abbés à s'acquitter de leur cotisation. ²⁾

Le 24 avril 1578 le même Conseil s'adresse aux abbés de St.-Hubert, de Stavelot, d'Orval etc. pour les engager à prendre part à la cotisation pour l'entretien d'une école, conformément aux dispositions du Concile de Trente. ³⁾

Le 31 mai 1578 le Conseil provincial soumet à son Altesse Don Juan d'Autriche un projet de répartition d'une somme globale de fl. bb. 582, entre les différents monastères du pays avec prière de la déclarer provisoirement exécutoire en attendant qu'elle ait eu l'agrément de sa Sainteté le Pape. ⁴⁾

Le 26 juin 1578 son Altesse par dépêche datée de Namur *a requis et contraint au nom et de la part du Roi* le Conseil de Luxembourg à assurer l'exécution provisoire du projet de cotisation. ⁵⁾

Tel a été chez nous l'État de l'instruction avant l'arrivée des Jésuites. Dire qu'ils ont supplanté le collège des Bénédictins, ce n'est pas rendre hommage à la vérité. Il serait plus vrai de dire qu'ils sont venus payer de leurs personnes, quand l'indolence monacale consentait à peine à payer quelques deniers de sa bourse.

§ 2. COLLÈGE DES JÉSUITES.

Il n'entre pas dans mon plan d'esquisser l'histoire de cet établissement des Jésuites. Leur première arrivée en 1583; l'appui que leur ont prêté le comte P. Ernest de Mansfelt et les Magistrats, qui composaient son conseil; l'opposition qu'ils ont rencontrée dans les sommités du clergé; leur départ en 1586, leur retour en 1595 avec des lettres patentes de Philippe II; les efforts qu'ils ont faits pendant 8 ans pour acquérir l'estime et la confiance sont des détails, qui se trouvent indiqués sommairement dans le programme de l'Athénée de Luxembourg de 1837-1838.

Ma pensée se porte particulièrement sur les causes, qui leur ont assuré un succès complet et instantané.

Le 1^{er} octobre 1603 ils ont ouvert leur collège et déjà à la rentrée du 15 septembre 1605 ce collège avait 5 classes gymnasiales et comptait 385 élèves. ⁶⁾ La ville et le pays paraissent avoir applaudi à cette nouvelle création, et à sa rapide prospérité. Le Conseil provincial a honoré de sa présence la distribution des prix et il en a fait les frais.

¹⁾ Supplicatio syndici luxemburgensis ad consilium regium 1573. arch. de la cour, enreg. D. 157.

²⁾ Lettres du Conseil provincial du 10 décembre 1573, arch. de la cour. Enreg. D. 157. ³⁾ Lettre du Conseil provincial du 24 avril 1578. arch. de la cour. Enreg. E. 88. ⁴⁾ Lettre du Conseil provincial à son Altesse Don Juan d'Autriche. Enreg. E. 89. ⁵⁾ Lettre de S. A. Don Juan datée de Namur, 26 juin 1578. Enreg. E. 92. Cette cotisation s'élevait à 582 fl. bb. ⁶⁾ Hist. Academiæ luxemburgensis, bibl. de la ville de Luxembourg.

IV

Installé sous d'heureux auspices cet établissement a été pendant 170 ans la pépinière de tous les talents, qui ont illustré chez nous l'Église et l'État.

A quoi faut-il attribuer cette croissance rapide et cette longue prospérité?

Je crois que c'est à l'opportunité contemporaine du dévouement des professeurs et à l'absence de tout établissement rival.

Pour développer cette pensée je vais l'appuyer sur quelques analogies historiques.

A. OPPORTUNITÉ DU DÉVOUEMENT DES JÉSUITES.

La plupart des ordres religieux doivent leur origine au généreux élan d'une charité secourable. Tout établissement de ce genre a été le remède à un mal contemporain.

L'Église a placé les fondateurs de ces ordres au nombre des saints, et si l'histoire profane ne veut pas être injuste, elle doit les ranger au nombre des bienfaiteurs de l'humanité.

Citons quelques exemples :

Quand après la destruction de l'Empire romain la barbarie avait envahi l'Europe, c'est dans les monastères que les lettres ont trouvé un refuge. Les chefs-d'œuvre de l'esprit humain que la Grèce et l'Italie nous avaient laissés, les Bénédictins nous les ont conservés. En sauvant de la destruction le dépôt littéraire confié à leurs monastères ils ont renoué, entre le passé et l'avenir, la chaîne des traditions intellectuelles brisée par l'épée des barbares.

Les temps, les besoins ne sont pas restés les mêmes. Il y a aujourd'hui des bibliothèques ailleurs que dans les couvents. Les moines seuls ne cultivent pas de nos jours les sciences et les lettres. La culture de l'esprit n'est pas restée le domaine exclusif du clergé. Nous avons des collèges, des Athénées, des lycées, des académies, des universités, des sociétés littéraires et des associations savantes. Sachons gré aux pieux cénobites du service qu'ils nous ont rendu, mais n'en tirons pas la conclusion que seuls ils sont capables d'en rendre désormais.

La conquête germanique était à peine implantée; à peine le calme avait succédé à la tempête que le vent du sud à son tour amoncela sur l'Europe chrétienne de nouveaux orages.

Les enfants bazanés du désert sont venus défier jusqu'au cœur de l'Europe et la valeur des chevaliers et la croix de Jésus-Christ. Dans cette lutte de plusieurs siècles les Cids de l'Espagne ont donné des preuves de leur courage, de concert avec eux la religion a donné des preuves de son inépuisable charité.

L'ordre des Trinitaires destiné à opérer le rachat des chrétiens tombés au pouvoir des maures porte le caractère d'un dévouement chevaleresque et d'une touchante charité. N'étaient-ce pas des hommes respectables que ces disciples de Raimond de Pennafort, qui apportaient dans le camp de l'ennemi le fruit de leur quête, pour rançonner leurs frères et qui, par un vœu, s'étaient obligés à porter leurs chaînes, si la rançon était insuffisante.

Les temps ont changé depuis. Si nous avons aujourd'hui d'autres moyens plus efficaces, je ne dirai pas de délivrer les captifs, mais d'empêcher la captivité de nos corréligionnaires, ce n'est pas un motif de refuser notre estime aux généreux libérateurs de leurs frères du 13^{me} et du 14^{me} siècle.

La charité chrétienne se métamorphose selon les besoins du temps :

Quand la lèpre désole les provinces, elle érige des hopitaux; quand la peste décime les populations, elle se fait garde-malades. Dans les alpes elle sauve le voyageur qui s'égare, elle l'hé-

berge et le guide. Quand l'ignorance menace de dégrader la génération adolescente, elle se fait institutrice, et quand la débauche étouffe les sentimens de la nature, cette même charité sous les traits de St.-François de Paule relève et rechauffe dans ses bras l'enfant abandonné.

La religion a eu des baumes pour toutes les plaies, des consolations pour toutes les calamités, des remèdes à tous les maux.

Il y a dans le monde moral aussi une espèce de flux et de reflux. Souvent un phénomène insolite, qui étonne le monde, n'est que le contrecoup réparateur d'un phénomène antérieur, qui a affligé le monde.

Quand au moyen âge l'opulence terrestre déprimait la ferveur spirituelle; quand les prélats étaient en grande partie de riches seigneurs, les curés des rentiers, les moines des indolents, quelquefois des sybarites, alors la Providence envoya St.-François d'Assises pour rappeler aux ministres des autels les préceptes de leur divin maître. ¹⁾ La pauvreté volontaire, la nudité du nouveau missionnaire présentait un contraste accusateur au faste et au luxe de ce temps.

S'il n'y avait pas eu de prélats drappés en or, il n'y aurait peut-être pas eu de franciscains en capuchon; peut-être n'aurait-on pas vu de minorites cheminant nu-pieds, si l'on n'avait pas vu des chanoines trainés en carrosse. C'est à côté de somptueux palais que les disciples de St.-François ont élevé de leurs mains leur chétive cellule: ils ont demandé l'aumône peut-être pour faire rougir ces mêmes palais qui la refusaient.

Faut-il s'étonner que cet ordre ait gagné la sympathie des peuples?

Vers la même époque, les élèves de St.-Dominique, ²⁾ pour apporter un remède à l'incurie et à l'indolence des pasteurs, allaient de hameau en hameau, de chaumière en chaumière apporter les consolations de la religion à des populations délaissées. Peut-on dire qu'ils n'ont pas rendu de grands services à l'église et à l'humanité, quand bien même leur coopération serait de nos jours moins indispensable.

Ces différens ordres ont surgi, quand l'opportunité du moment les rendait désirables; ils peuvent s'effacer et disparaître, quand le besoin qui les a provoqués a disparu.

Arrivons à l'ordre des Jésuites. Quel besoin du temps, quelle pensée réparatrice l'a fait naître? Assurément leur apparition n'a pas été un effet sans cause.

Les Jésuites sont venus combattre les dissensions religieuses du 16^me siècle et coopérer aux réformes décrétées par le Concile de Trente. Ils ont déclaré la guerre à l'ignorance, à la fainéantise; ils ont relevé l'instruction et donné une impulsion chrétienne aux études classiques.

Si leur ambition a repandu des alarmes, si leur puissance a donné de l'ombrage, si leurs grandes possessions ont attiré la jalousie et excité la convoitise; s'ils ont eu des torts, je laisse à d'autres le soin de les leur reprocher; je me renferme à leur égard dans la spécialité locale de ma thèse: A nous Luxembourgeois ils ont rendu de grands services, au 16^me et au 17^me siècle. Nous n'avions pas de collège dans notre pays; ils en ont établi un, qui depuis 1605 à 1773 a été florissant et par le zèle et l'érudition des professeurs et par les progrès des élèves. Ils sont parvenus à créer à côté de ce collège un séminaire pensionnat et à lui assurer une riche dotation.

Quel contraste entre ce collège et l'école cléricale de Munster? Pour rendre l'une viable on demandait l'aumône à la porte des couvents; l'autre s'est constitué comme par enchantement.

(1) Der heilige Franciscus von Assisi, biographischer Versuch von W. Vogt. Tübingen 1840, pages 22 et 25. (2) Mémoire pour le rétablissement en France de l'ordre des frères prêcheurs par M. l'abbé H. Laccordaire. Paris 1839, pages 81, 84, -94.

VI

Des hommes dévoués et savants sont venus offrir au pays leurs talents et leurs services. Ils n'ont pas mieux demandé que d'instruire notre jeunesse luxembourgeoise ; ils ont sollicité comme une faveur ce que d'autres ont décliné comme un fardeau.

Ce dévouement consacré par la religion a été rehaussé aux yeux des contemporains par l'utilité des services qu'il rendait.

Le pays était sans instruction. Le clergé, qui devait la donner était lui même plongé dans l'ignorance. ¹⁾ Les correspondances officielles de ce temps retracent le tableau déplorable de son inertie.

Le mal était notoire ; tout le monde, le Roi lui-même, le comte de Mansfelt, l'archevêque de Trèves surtout et tous les hommes amis de leur pays demandaient à haute voix que remède fût apporté à ce mal.

Au milieu de cette détresse apparurent les Jésuites. Leur réputation les précédait ; à Coblenze, à Trèves ils s'étaient fait connaître comme d'habiles professeurs et des orateurs éloquentes. ²⁾

Faut-il s'étonner que l'on ait salué leur arrivée comme l'aurore d'une ère nouvelle ! Ils ont été honorés, recommandés, protégés, parce qu'on trouvait en eux des envoyés de la Providence destinés à dissiper les ténèbres de l'ignorance et à hisser le fanal des lumières. L'empressement que le comte de Mansfelt a montré dans cette occasion trouve son pendant dans les vues gouvernementales du Grand Frédéric. L'un appelle les jésuites parce qu'ils lui sont nécessaires, l'autre refuse de les congédier après la suppression de l'ordre, parce qu'ils lui sont utiles.

B. DÉFAUT DE CONCURRENCE.



La 2^{me} circonstance qui a contribué à l'instantanéité et à la durée du succès des Jésuites, c'est l'absence de tout autre établissement d'instruction publique. Le collège des jésuites a été peuplé de suite parce qu'il n'y en avait pas d'autre. La chétive école de Munster s'est entièrement effacée à son apparition ; elle n'avait ni la force ni la volonté de s'ériger en émule. Les Bénédictins de Munster finirent par envoyer leurs propres novices aux Rev. Pères pour les faire instruire et former à leur état.

Ils n'ont pas même trouvé dans leur rang un historiographe de leur monastère. C'est un prof. du collège des Jésuites qui a compulsé leurs archives et écrit leur histoire. ³⁾

Cette indolence des Bénédictins qui secondait le dévouement des nouveaux professeurs, préservait ceux-ci de toute rivalité. Aussi ont-ils exercé seuls, pendant 170 ans, le monopole de l'enseignement, non par privilège mais faute de concurrence.

Les chances n'eussent sans doute pas été les mêmes, s'ils avaient trouvé un gymnase préexistant, un Athénée bien organisé, ayant ses racines dans les traditions du pays et qui, sous tous les rapports, eût été capable de rivaliser avec eux.

¹⁾ Hist. dipl. Trev. ab. Hontheim. ²⁾ Annales trev. Vol. 11. p. 419. ³⁾ Res munsterienses adm. R^o. in christo patri ac Domino Henrico Suynen Abbati ac Domino in Munster ceterisque RR PP. munsteriensibus offerebant MM. Soc. Jesu Luxemburgi 1630. (bibl. de l'Athénée.)

§ 3. COMPARAISON ENTRE LE 17^me ET LE 19^me SIÈCLE.

Je viens de rappeler les droits que les fondateurs du collège ont acquis à la reconnaissance de la postérité. Il ne me reste qu'à rendre hommage au patriotisme éclairé des générations qui leur ont succédé.

L'instruction publique n'a pas été éteinte avec l'ordre des jésuites. Elle n'est pas retombée dans la déplorable situation du 16^me siècle. Elle s'est relevée au contraire de nos jours; elle a grandi et a fait des progrès incontestables. Dans toutes nos villes, dans nos villages nous voyons des écoles permanentes, et des succursales dans nos hameaux.

Autrefois quand on apercevait dans nos campagnes un bâtiment, qui s'élevait audessus des modestes toits du cultivateur, on disait: c'est un manoir seigneurial; aujourd'hui on dit: c'est l'école du village.

Ce ne sont plus des tisserands et des maçons, qui tourmentent les enfants la verge à la main. Les instituteurs sont devenus des fonctionnaires publics; ils ont des diplômes, des traitements fixes, des logements, même la perspective de l'avancement. Ils sont formés dans une école normale, astreints à des réglemens, obligés à des concours et surveillés par des inspecteurs. L'État et l'Église se sont donné la main pour travailler d'un commun accord à l'éducation de la jeunesse.

Sur la base large et solide des écoles primaires s'élèvent ensuite nos établissements d'instruction moyenne et supérieure: L'école normale, le progymnase, l'Athénée, le séminaire cléricale.

Tous ces établissements sont dotés par l'État. Leur existence n'est pas précaire; leur succès ne dépend pas de quelques protecteurs. Pour les alimenter il n'est pas nécessaire d'implorer le patronage d'un riche abbé ou d'un puissant Seigneur, d'aller de château en château solliciter des subsides, des donations, des legs; d'aller dans les villes et les villages s'asseoir au chevet d'un lit pour guetter une opulente succession.

Au 17^me siècle le zèle d'une association a fait tout, parce que le pays ne faisait rien. Aujourd'hui le pays tout entier considère l'instruction publique comme un de ses besoins les plus urgents et comme un de ses plus impérieux devoirs.

§ 4. PROJET D'ATTACHER AU COLLÈGE UN CONVICTOIRE.

Les humanités enseignées dans les 6 classes gymnasiales du collège des jésuites n'étaient que le corps d'un édifice, auquel on songeait à donner le couronnement en lui superposant des études de dialectique et de théologie et en complétant l'école, qui donnait l'instruction, par un pensionnat destiné à donner aux jeunes élèves l'éducation propre à leur état.

Il s'agissait de fonder une maison assez vaste pour loger 50 à 60 élèves, assez richement dotée pour leur fournir la nourriture et pour subvenir à tous les frais de leur éducation.

Les décrets réformateurs du Concile de Trente avaient fait germer cette idée et nous voyons à la même époque des tendances analogues se produire dans les pays voisins, quelques unes même se réaliser d'une manière grandiose, comme p. ex. la fondation de notre compatriote Milius dont j'aurai occasion de parler tout-à-l'heure.

Le désir de relever l'instruction du clergé, de former des pasteurs dignes de leur noble mission était l'idée dominante de cette époque. C'est cette idée qui inspirait les âmes généreuses et patriotiques et qui était l'objet de la munificence publique.

VIII

De nos jours le système des revenus publics faciliterait la réalisation immédiate d'un tel projet. Le Souverain d'accord avec les États pourrait en pareil cas combler de suite les vœux du pays par une majoration portée au budget. Il n'en était pas de même en 1603. C'est en biens fonds et en rentes que le séminaire devait être doté et pour obtenir ces dotations il fallait frapper à bien des portes et faire bien des appels à l'opulence. Ce n'est que 38 ans après l'ouverture du collège que l'on est parvenu à former le noyau d'un séminaire. ¹⁾

Je vais rapporter sommairement les démarches qui ont été faites dans cet intervalle :

1° Le 16 juillet 1603 les jésuites furent mis en possession du prieuré d'Aywaille vacant par la mort de Messire Thierry de Linden, en son vivant doyen de l'Église cathédrale de Liège. Le Prévôt de Laroche fut chargé de régler cette prise de possession au profit du collège et du séminaire à ériger à Luxembourg. ²⁾

Cette première donation ne tourna pas au profit du séminaire et voici pourquoi :

La bulle de 1585, qui autorisait le Roi Philippe II à disposer en faveur des jésuites d'un certain nombre de Prieurés situés dans le pays de Luxembourg, avait identifié les intérêts des deux établissements, ceux du collège et ceux du séminaire.

Mais quelque temps après, à la demande du R. P. général ces intérêts ont été séparés : Une bulle relative au collège a été adressée aux Evêques de Ruremonde et de Middlebourg, qui en étaient les exécuteurs ; une autre bulle relative à l'érection du séminaire a été adressée aux ministres du Roi. ³⁾

Conformément à cette 2^{de} bulle le séminaire devait être doté en prieurés jusqu'au rapport annuel de 2000 fl. hb. Cette 2^{de} bulle est restée sans exécution bien que le Conseil provincial n'eût rien négligé pour assurer cette exécution.

2° Le 27 novembre 1610 le Conseil exposa à LL. AA. SS. Albert et Isabelle la nécessité de donner plus d'étendue au collège en y ajoutant des cours de dialectique et de théologie morale, ainsi qu'un séminaire de catéchistes pour pourvoir le pays de bons ecclésiastiques. ⁴⁾ Il pria Leurs Altesses de vouloir interposer leur autorité afin que la riche succession du docteur Jean Milius de Dudelange, décédé à Madrid en qualité de gouverneur du prince royal, fût appliquée à la fondation d'un séminaire à Luxembourg plutôt qu'à Louvain ou à Trèves.

Le généreux et opulent testateur avait destiné 3 millions de florins pour fonder un établissement de bourses d'études au profit de ses parents et de ses compatriotes luxembourgeois.

Il avait laissé au comte de Fugger son ami, son exécuteur testamentaire, le choix des 3 villes, Luxembourg, Louvain, et Trèves pour y établir ces fondations. ⁵⁾

3. Le 25 février 1611 le Conseil réitéra avec instance la même prière ; mais le testament laissait au comte toute latitude et le dispensait même de rendre compte de ses opérations à qui que ce fût. C'est ainsi que les 15 bourses Milius ont été attachées à l'université de Louvain ⁶⁾

¹⁾ Ce séminaire n'a été ouvert qu'en 1641. ²⁾ Lettres closes du Conseil provincial du 16 juillet 1603 au Prévôt de La Roche concernant la prise de possession du Prieuré d'Aywaille en faveur du collège et séminaire de Luxembourg. Enreg. H. 148. ³⁾ Arch. des bourses. Annotatio eorum quæ concernunt fundationem seminarii in primis autem fundationem Gaderianam. ⁴⁾ Lettre du Conseil provincial aux Archiducs au sujet de la nécessité de donner plus d'étendue au collège de Luxembourg pour y former des ecclésiastiques. Enreg. J. 241.

⁵⁾ Lettre du Conseil prov. touchant l'établissement d'un sém. à Luxbg. Enreg. K. 17. ⁶⁾ Lettre du Père de la Croix (Franciscus Crocius) à l'Empereur Ferdinand II relative à la fondation d'un séminaire. Arch. des bourses.

Rapport sans date ni signature aux arch. des bourses, dossier Streng.

4. 13 ans plus tard en 1624, l'Empereur Ferdinand II engagea l'Archiduchesse Isabelle à fonder à Bastogne un collège des Jésuites en faveur et à la mémoire du R. P. Bartholomé Villers natif de ce lieu, et qui était alors son confesseur. Mais le R. P. Général des Jésuites, M. Vitellesgues, n'ayant pas jugé à propos d'accepter la fondation d'un collège au dit lieu, le R. P. François de Lacroix (Franciscus Crocius), Préposé provincial des Pays-Bas, pria l'Empereur d'intercéder auprès de l'Archiduchesse afin qu'elle daignât destiner quelques biens vacants du Palatinat à l'établissement d'un séminaire à Luxembourg, dans lequel 50 à 60 jeunes Luxembourgeois pussent être formés à l'état ecclésiastique. ³⁾

Le 12 décembre 1629 l'Empereur exposa la demande des Jésuites à la Sérénissime Infante « la requerrant fraternellement qu'il lui plaise de seconder favorablement les saints et pieux desseins desdits Pères. » ⁴⁾

Les Jésuites de Luxembourg s'adressèrent eux-mêmes directement à l'Archiduchesse Isabelle pour lui exposer que certains biens d'Église à *Wolft* et à *Enkelich* situés sur la Moselle paraissaient très bien convenir à cet effet, surtout parce que ces biens se trouvaient à proximité du pays de Luxembourg. ⁵⁾ Ce furent les RR. PP. Cusanus, missionnaire de ce pays et Gaspar Wiltheim, le frère ainé d'Alexandre et de Hubert Wiltheim, qui prirent le plus à cœur l'établissement du séminaire. Ce dernier fit même deux voyages à la Cour de l'Empereur Ferdinand II, où il fut secondé par le R. P. Lamormesnil, qui avait succédé au père Villers comme confesseur de Sa Majesté et de la Cour impériale. L'Empereur lui témoigna beaucoup de bienveillance; il lui fit même des promesses positives; mais la mort de l'Empereur, celle de l'Archiduchesse Isabelle et la paix de Munster, ⁶⁾ qui restitua les biens dont on voulait disposer, vinrent anéantir ces projets.

§ 5. RELEVÉ SYNOPTIQUE DES FONDATIONS.



Quand toutes les démarches officielles étaient infructueuses, la fortune privée suppléa au trésor de l'État et de simples particuliers réalisèrent le projet devant lequel l'autorité gouvernementale avait reculé.

Je donnerai ci-après le relevé des donations et des legs faits en faveur du séminaire, depuis 1604 jusqu'en 1711.

Je le diviserai en trois parties :

1^o Dans la 1^{re} j'énumérerai, dans l'ordre alphabétique des fondateurs, les bourses existant encore de nos jours.

2^o Dans la 2^{de} celles qui ont été perdues et

3^o Dans la 3^{me} je ferai connaître les fondations, qui avaient été faites au profit du séminaire, sans lui imposer l'obligation d'entretenir des boursiers.

³⁾ Copie de la lettre de S. M. imp. à la Sérénissime Infante trad. de l'alle. en franç. touchant l'érection d'un sc̄m. en date du 12 décembre 1629. Arch. des bourses. ⁴⁾ Points à représenter à Son Altesse Sérénissime. arch. des bourses. ⁵⁾ Itinéraire de J. Gaspar de Wiltheim. bibl. des ducs de Bourgogne à Bruxelles. ⁶⁾ Traité de paix signé à Munster le 24 octobre 1648 par les ambassadeurs de Sa Majesté imp. et très chrétienne et par les plénipotentiaires des Electeurs Princes et États du St.-Empire romain.

A. BOURSES QUI EXISTENT

N ^{os} D'ORDRE	NOM DU FONDATEUR.	DATE DE LA FONDATION	CONDITIONS PRINCIPALES DE LA FONDATION.	VALEUR PRIMITIVE.
1	ALDRINGEN (d') Marc de Luxembourg, Prince évêque de Ségovic.	1654?	Nombre indéterminé de bourses fondées au séminaire des jésuites particulièrement en faveur des parents et des amis du fondateur.	3000 fl. du R. ou fl. d. P. B. 3054,56.
2	APPERT, Mathias, de Bittbourg.	1604	Conditions stipulées 1645 par les parents du fondateur et le père Recteur : Deux bourses au séminaire en faveur d'étudiants pauvres, aptes aux études et originaires du Duché de Luxembourg et du comté de Chiny. Préférence accordée aux parents du fondateur, s'il y en a de capables. Si le récipiendaire n'est pas un parent on préférera les élèves de théologie.	2100 Écus ou fl. 2449,86.
3	GADERIUS, Henri, de Sterpenich.	1631	12. bourses au séminaire des jésuites; 6 pour des élèves de théologie, 6 pour des élèves se livrant à d'autres études sous la direction des jésuites; les premiers recevant 100 fl. de 20, les autres 100 fl. de 10 sous chacun. La préférence accordée 1 ^o aux parents pourvu qu'ils fussent pauvres; 2 ^o aux paroissiens de Kœrich et de Sterpenich, aptes aux études; 3 ^o à des sujets originaires du pays de Luxembourg avec exclusion du pays wallon.	Inconnue.
4	HEYART, Philippe, de Troisvierges.	1711	Une bourse, au séminaire, au profit d'un parent pauvre apte aux études et à défaut de parents du fondateur d'un enfant pauvre de la paroisse de Trois Vierges se destinant à l'état ecclésiastique.	1000 Écus ou fl. d. P. B. 2453,84.
5	PENNINGER, Pierre, de Brandebourg.	1636	5 bourses au séminaire futur des jésuites en faveur de parents aptes aux études; à défaut de parents du fondateur de jeunes gens pauvres de la paroisse de Brandebourg ou des environs.	2500 Écus ou fl. d. P. B. 2916,51.
6-7	PUTZ, Jean d'Igel et Henri GERME, de Lamormesnil.	1642	2 bourses distinctes dès le commencement mais réunies dans le principe sous le rapport administratif. Le récipiendaire devait être un descendant légitime de la famille des fondateurs respectifs, de la religion catholique, apte aux études. Le plus apte avait la préférence, quelque fut le degré de parenté. Les boursiers admis libres dans le choix de leur état.	4277,59 fl. des Pays Bas.
8	SIMONY, Antoine Ogier de Savoie.	1637	Deux bourses, au séminaire, au profit des plus proches parents du fondateur, aptes aux études et se destinant à l'état ecclésiastique. A défaut de parents au profit d'un élève pauvre, de capacités suffisantes et de bonne conduite, au choix du père Recteur ou du Directeur du séminaire.	2000 Écus ou fl. d. P. B. 2533,20.
9	STRENG, Jean, de Luxembourg.	1676	Une bourse pour l'entretien d'un séminariste de la parenté du fondateur, et à défaut de parents, d'un enfant de la ville de Luxembourg.	1000 Écus ou fl. d. P. B. 2177,80.
10	TYNNER, (de) Sébastien, de Pfortzheim dans le Marquisat de Bade.	1633	3 bourses en faveur d'étudiants pauvres de la Seigneurie de Hollenfels, se destinant à l'étude de la théologie et parvenus déjà en syntaxe; à moins que l'un ou l'autre n'eût pas les moyens pour parvenir jusque dans cette classe. Dans ce cas la collation de la bourse pouvait avoir lieu pour un an et être renouvelée si le titulaire se rendait digne de ce bienfait par sa conduite et son application.	3200 Écus ou fl. d. P. B. 3733,15.
11	WILTHEIM, (de) Christophe, de Luxembourg.	1633	Une bourse au séminaire futur en faveur de pauvres élèves de la théologie ou des autres classes, à la discrétion du père Recteur. Les enfants de la famille du fondateur préférés à tous autres, s'ils en ont besoin.	1500 Écus ou fl. d. P. B. 1749,90.

ENCORE AUJOURD'HUI.

REVENU ACTUEL.	NOMBRE APPROXIMATIF DES BOURSIERS jusqu'en 1773.	ADMINISTRATION	COLLATION	OBSERVATIONS.
		PRIMITIVE.	MODERNE.	
$\frac{fl.}{354,79\frac{1}{2}}$	59	Le Recteur du collège collateur.	Les Bourgmestre et Échevins de la ville de Luxemb. collateurs.	Depuis 1844 cette bourse a deux titulaires dont chacun reçoit les intérêts du legs primitif.
422,90	43	Idem.	Idem.	C'est une des bourses qui ont le moins souffert après la suppression des jésuites. Elle a été conférée sans interruption depuis 1826. Les revenus permettent d'admettre un troisième titulaire.
230,81	23	Le Recteur du collège et le Directeur du sem. proviseurs-collateurs.	Idem.	En 1751 le collège des jésuites subit à la poursuite d'un membre de la famille du fondateur une condamnation judiciaire en vertu de laquelle il était tenu de laisser suivre à cette bourse un revenu annuel de 230 fl. bb.
331,24	8	Les Échevins de la ville de Luxembourg avaient la provision et le droit de présentation	Idem.	Accroissement considérable, de sorte que chacun des deux titulaires actuels reçoit au-delà de ce qui a été fondé pour un seul.
332,84	23	Le Recteur du collège collateur.	Idem.	Cette donation consistait en partie en créances chirographaires qui ne furent pas toutes réalisées.
$\frac{Pütz}{258,95\frac{1}{2}}$ $\frac{Lamornesnil}{272,86}$	46	Les deux plus âgés membres de la famille collateurs; à défaut de parents 2 catholiques capables, au choix du père recteur.	Idem.	Ces bourses furent séparées sous le rapport administratif et financier le 28 juin 1836.
112,65	17	Le père Recteur du collège avait le droit de collation.	Idem.	
69,81	27	Les héritiers du fondateur avaient le droit de nomination.	Idem.	
$157,16\frac{1}{2}$	44	Le Seigneur de Hollenfels avait le droit de présentation.	Le Comte de Brias collateur.	La donation primitive n'a jamais été entièrement réalisée.
61,76	20	Le père Recteur du collège avait le droit de nomination.	Les Bourgmestre et Échevins de la ville de Luxemb. collateurs.	

B. BOURSES QUI ONT

N ^{os} D'ORDRE	N O M DU FONDATEUR.	DATE DE LA FONDATION	CONDITIONS DE LA FONDATION.	VALEUR PRIMITIVE.
1	BRANDENBURG, Jean, (Baron de)	1628	Une bourse au séminaire futur en faveur d'un écolier pauvre de Meysenberg ou de la mairie de Lüdlange; le titulaire se destinant à l'état ecclésiastique.	1500 fl. bb. ou fl. d. P. B. 1166,70
2	PHILIPPART, Engelbert, de Noville près de Bastogne.	1632	Une bourse au profit du plus proche et du plus pauvre parent du fondateur; à défaut de parents, d'un enfant de la paroisse de Noville ou de celle de Tintigny, pourvu qu'ils fussent pauvres et aptes aux études.	1600 fl. bb. ou fl. d. P. B. 1244,48
3	SCHONBOURG, Jean-Charles (Comte de)	1656	3 bourses, pour autant que les revenus suffiront, en faveur de jeunes gens aptes à l'état ecclésiastique.	5389 fl. bb.
4	SILVIUS, Jean, curé à Hautcharage.		Il légua: 1 ^o pour 2 écoliers au collège ou au séminaire des jésuites $\frac{1}{3}$ de sa maison, rue des eaux, à l'enseigne de l'auge. 2 ^o pour 2 écoliers de Hautcharage 4 bons journaux de terre à Pétange.	Inconnue.
5	WARNACH, Henri, d'Elcherode.	1658	2 bourses en faveur de 2 étudiants du collège des jésuites à Luxembourg ou à Trèves, depuis les classes inférieures jusqu'à la fin de la théologie. Les récipiendaires devaient être de la parenté du fondateur et aptes aux études. Le plus pauvre obtenait la préférence. A défaut de parents la bourse pouvait être conférée en faveur de jeunes gens d'Arlon ou de la prévôté d'Arlon pourvu qu'ils fussent pauvres et aptes aux études. Le nombre des titulaires pouvait varier suivant les revenus.	Inconnue.

C. FONDATIONS FAITES AU PROFIT DU SÉMINAIRE

N ^{os} D'ORDRE	NOM DU FONDATEUR.	DATE.	INTENTION DU FONDATEUR.	VALEUR PRIMITIVE.
1	AMBLAIVE, Jacques, du Comté de Salm.	1654	Favoriser la création du séminaire destiné à élever de bons prêtres.	1000 Écus.
2	ARNOULD, Jean Mathias, de Moutuédy.	1646	Fondation d'une messe hebdomadaire à faire célébrer par le séminaire pour lui, pour feu son épouse, ses enfants et autres parents tant vivans que trépassés.	100 Écus.
3	HATTSTEIN, Jean Guillaume.		Contribuer à la création du séminaire dont on attendait l'érection. L'emploi des revenus était abandonné à la discrétion du directeur du séminaire.	2000 fl. bb.
4	KEURCHER, Dominique, de Wisembach.	1654	Favoriser la création du séminaire.	Inconnue.
5	DE LAER, Marguerite.		Augmentation des revenus du séminaire sans imposition de charges.	1800 Écus.
6	NEUNHEUSER, Jacques, de Luxembourg.	1671	Idem.	5000 Écus.
7	SANDT, Hubert, doyen de Mersch.	1651	Idem.	Inconnue.

ÉTÉ PERDUES.

NOMBRE DE BOURSIERS.	ADMINISTRATION PRIMITIVE.	ÉPOQUE ET CAUSES DE LA PERTE.	OBSERVATIONS.
22	Le père Recteur du collège administrateur collateur.	Cette bourse périt par suite de la suppression des dîmes sous le gouvernement français.	
0	Idem.	En 1675 le fondateur dégagca le séminaire de l'obligation d'entretenir un boursier et il destina les revenus de sa fondation à l'entretien du curateur du séminaire.	
5	Le Comte de Schonbourg et ses successeurs collateurs.	Cette fondation périt vers 1674 par suite des agrandissements des fortifications.	L'objet de cette donation a été le ROLLINGERHOFF près de l'ancienne porte d'ARLON à Luxembourg.
0			
5	Le curé, le prévot et l'ancien des synodaux d'ARLON proviseurs. Ces proviseurs, le recteur du collège et le président du séminaire collateurs.	Cette bourse périt par la négligence des proviseurs. En 1644 les revenus étaient déjà réduits à 52 fl. bb.	

SANS OBLIGATION D'ENTREtenir UN BOURSIER.

CONSISTENCE ET EMPLOI DE LA FONDATION.

Cette fondation consistait en créances qui sans doute par les malheurs du temps furent réduites à fort peu. En 1664 le séminaire fait figurer parmi les créances douteuses 200 fl. bb. de la donation Amblaive; en 1669 il n'en est plus fait mention.

Cette fondation consistait en un bien à Wormerange avec la charge pour le séminaire de payer les rentes dont ce bien était affecté.

En 1661 cette fondation servait à l'entretien d'un boursier. Après 1667 il n'est plus question de cette fondation dans les archives du séminaire.

Cette fondation consistait en un moulin que le donateur fit rebâtir près de Hobscheid.

§6. NOTICES BIOGRAPHIQUES SUR LES FONDATEURS.

BOURSES EXISTANT ENCORE AUJOURD'HUI.

1. ALDRINGEN.

Vers le commencement du 17^m siècle il y avait au GRUND, basse ville de Luxembourg, une famille bourgeoise peu aisée, du nom d'Aldringen, dont les descendants se sont élevés presque tous, par leur mérite personnel, au rang des premières illustrations de Luxembourg en pays étrangers.

L'aîné de cette famille embrassa la règle de St. Ignace.¹⁾ L'histoire ne nous rapporte aucune particularité de sa vie.

Le puiné Jean Aldringen, avait reçu sa 1^{re} éducation au collège des jésuites à Luxembourg.²⁾ Employé d'abord comme simple écrivain au greffe de sa ville natale³⁾ il sentait en lui une autre vocation et bientôt il changea la plume contre l'épée; du rang de simple soldat il s'éleva, par son courage et son habileté, au grade de général des armées impériales et à la dignité de Comte de l'Empire.⁴⁾

Il trouva la mort des braves au siège de Landshut en 1632.

Jean d'Aldringen était contemporain et compatriote du général Jean Baron de Beck, d'illustre mémoire, gouverneur de Luxembourg.

Ils ont été baptisés au Grund, la même semaine, dans les mêmes fonds baptismaux, et ils avaient l'un et l'autre le même parain.⁵⁾

Mourant au comble des honneurs et de la gloire en pays étranger, Aldringen n'oublia pas le pays qui l'a vu naître. Il légua par dispositions testamentaires la somme de 1000 écus à l'abbaye de Münster de Luxembourg.

Devenus les héritiers d'une fortune considérable laissée par le général Jean comte d'Aldringen les frères Paul d'Aldringen, évêque titulaire de Tripoli et suffragant de Trèves († 1644) et Marc d'Aldringen évêque et prince de Ségovie en Styrie, mort 10 ans plus tard en 1654, donnèrent preuve de leur attachement à la patrie luxembourgeoise, le 1^{er} en dotant les églises de sa ville natale d'un beau mobilier, et l'autre en fondant au collège de Luxembourg une bourse de 3000 fl.⁶⁾

2. APPERT. 7)

Appert, Mathias, natif de Bittbourg, curé à Diekirch et en dernier lieu doyen de Mersch, avait prêté, en 1575 et 1575, aux Seigneurs d'Orley, 3 sommes faisant ensemble 2100 écus hypothéqués sur $\frac{1}{8}$ de la seigneurie d'Esch-sur-la-Sûre et des dîmes de Diekirch.

¹⁾ Viri illustres luxemburgenses, mst. bibl. de la ville de Luxembourg au chapitre **MARCUS AB ALDRINGEN 1634** où il est dit: *omnes filii civis luxemburgensis quorum major natu mortuus in societate Jcsu.* ²⁾ Notes aux archives des bourses. ³⁾ Viri illustres au chap. **Johannes Beck 1643.** *Wohlgebohren für Johann von Aldringen.* ⁴⁾ Grafen-Brief samt dem

In der Clari'schen Familie (Eigenthümer der berühmten Bäder von Töplitz.) lebt sein Name durch seine Schwester noch fort. Er selbst liegt im Kloster Bruel bei Regensburg begraben. Contref. XIV. 254. ⁵⁾ Viri illustres luxemburgenses au chap. **Johannes Beck 1643.** *Eadem septimanà, eodem in fonte baptismatis, eodem patrino susceptus quibus Johannes comes ab Aldringen etc.* ⁶⁾ Catalogus bursarum fol. 147. arch. des bourses. ⁷⁾ Catal. bursarum arch. d. b. fol. 56, 62, 67-70. Décision du Conseil provincial du 1^{er} août 1645. Arch. de M. le not. Vannerus de Diekirch, dossier Appert.

Cette part de la dite seigneurie passa avec toutes ses charges au seigneur Martin de Wachenheim, qui avait épousé Élisabeth d'Orley et qui, accusant son créancier Appert d'usure, se refusa à lui payer les intérêts de la somme prêtée et se laissa intenter un procès.

Le 17 décembre 1604 ce procès fut terminé par une convention, autorisée par le Conseil provincial, entre le curé Appert et le procureur général.

Par cet acte le premier consentit à destiner, après sa mort, la somme en litige à la création de deux bourses d'études à Louvain ou à Luxembourg. Appert mourut le 17 décembre 1616.

Depuis ce moment on paraît avoir oublié la convention de 1604 et pendant plusieurs années personne ne s'occupa de la réalisation de la bourse fondée.

Le 14 février 1633 le procureur des Jésuites, Flamen, obtint du Conseil provincial l'autorisation d'entrer en possession des fonds destinés à ces bourses; mais rien ne fut encore réglé sur l'administration de ces fonds ni sur la présentation et les droits des titulaires.

Le 1^{er} août 1645 les parents du fondateur de concert avec le P. Recteur du collège demandèrent l'application de ces bourses au séminaire de Luxembourg. Malgré l'opposition de l'université de Louvain le Conseil provincial accorda cette demande eu se réservant le droit de disposer des arrérages depuis 1616 à 1645 exclusivement.

Le Père Gaspar Wilhelm avait proposé d'en faire une fondation pour l'entretien du Régent du séminaire; mais on préféra les employer à rétablir l'état primitif de la bourse, qui avait beaucoup souffert depuis l'année désastreuse 1636.

3. GADERIUS. ¹⁾

—

Gaderius, Henri, dit *Sterpenich*, naquit à Sterpenich, dont il prit le nom, vers la fin du 16^m siècle.

Quand il eut fini ses études à l'université de Louvain, où il reçut le grade de licencié en théologie, il revint dans sa patrie et fut curé d'abord à Kœrich et quelque temps après à Sterpenich, son lieu de naissance. C'est là qu'il exerça son saint ministère jusqu'à l'année de sa mort.

Pour se soustraire au tumulte de la guerre qui ravageait le pays, il s'était retiré en 1636 chez un de ses parents, Jean Reding à Arlon; mais la peste l'y surprit et après une maladie d'environ 40 semaines, il y mourut la veille de Pentecôte de la même année.

Il fut enterré à Sterpenich dans l'église paroissiale devant l'autel de la St^e Vierge.

Gaderius fut un des premiers qui formèrent le projet de fonder quelques bourses en faveur du séminaire futur des jésuites.

Déjà en 1609 il avait fait un legs de 300 écus pour l'entretien de pauvres étudiants au collège de Luxembourg. Il renouvela cette fondation en 1624 et l'augmenta en 1629.

Ce n'est qu'en 1631 qu'il fit l'application de ses donations au séminaire futur des jésuites. Il se rendit à cet effet à Luxembourg et y fit dresser son dernier testament.

D'après ce testament qui portait à 12 le nombre des boursiers et à 900 fl. de 20 sous chacun le revenu annuel des bourses, l'intention du fondateur paraît avoir été de léguer un capital considérable. Les biens, qui devaient former ce capital, consistaient particulièrement en créances réparties sur les habitants de plusieurs villages.

¹⁾ *Catalogus bursarum*. Arch. des bourses. pag. 13, 31, 33, 56. Acte de 1633 arch. des bourses. Certificat d'un notaire 1651 arch. des bourses.

XVI

La valeur réelle du legs Gaderius ne fut jamais bien connue, puisque la mort enleva ce respectable vieillard, avant qu'il n'ait pu remettre aux jésuites les titres de sa fondation et toutes les pièces y relatives.

La guerre avait dévasté ces contrées et des familles entières, parmi lesquelles grand nombre de débiteurs du curé, avaient péri par suite de peste et de misère.

Par ces incidens et la négligence des 1^{ers} administrateurs cette fondation fut réduite de telle sorte, qu'au lieu de 12 bourses, il n'en resta qu'à peine une. Déjà de son vivant le testateur avait chargé son neveu, le vicaire Jean Gaderius, de la recette des revenus. Mais celui-ci mourut sans avoir rendu compte de ses recettes, et quant aux registres on les retrouva dans les rues d'Ar-lon d'où on les rapporta au collège de Luxembourg.

4. HEYART. ¹⁾

—

Heyart Philippe, célibataire, marchand de brébis de Troisvierges, tomba malade à Luxembourg et y fonda, le 15 décembre 1711, une bourse de 50 écus par an, au profit de sa famille ou à défaut de parens, de la paroisse de Troisvierges, son lieu de naissance.

Il mourut à Luxembourg, grand'rue, maison Streef, à l'âge de 50 ans, le 17 décembre de la même année.

5. PENNINGER. ²⁾

—

Le 4 juin 1632 Pierre Penninger, curé de Brandenburg, céda par donation entre vifs aux pères jésuites une somme de 2500 écus de 30 sous chacun, en dettes actives, dont il ne remit qu'une simple spécification au Père Recteur Hubert Wiltheim.

Cette donation homologuée par le Conseil prov. au mois de décembre de la même année devait servir à l'érection du séminaire des jésuites et à l'entretien de deux pauvres écoliers de cet établissement.

Par son testament du 5 janvier 1636 Penninger éleva la somme donnée en 1632 jusqu'à 3200 écus pour l'entretien de 3 boursiers au dit séminaire. Mais il ne donna pour l'augmentation de son don qu'une spécification de créances, et les directeurs du séminaire n'ont reçu en argent comptant que la somme de 1790 fl. bb. 4 sous.

6. PUTZ-LAMORMESNIL. ³⁾

—

Par cette dénomination nous comprenons deux bourses distinctes fondées par un seul et même acte en 1648 et séparées seulement en 1837.

¹⁾ Testament du 15 décembre 1711 passé pardevant le notaire Wolfgang Henri Ordt de Luxembourg. Registres de l'État civil de la ville de Luxembourg. 17 décembre 1711. ²⁾ Donation du 4 juin 1632 autorisée par le Conseil le 1 décembre 1652. Copia testamenti R. Dⁿⁱ Petri Penninger pastoris in Brandenburg die 5 januarii 1636 aux arch. de M. le notaire Vannerus de Dickirch. Compendium hist. burs. arch. des bourses. ³⁾ Bertholet t. VIII p. 191. Viri illustres, bibl. de Luxembourg. Le Montaigu de St. Thiebaud par Charles Jamotte 1669. Catalogus bursarum fol. 32 sqq. arch. des bourses.

Le Sieur Jean Pütz d'Igel, conseiller de l'Empereur Ferdinand III et surintendant de tous les pays héréditaires de Sa Majesté impériale et le père Henri Germé de Lamormesnil, confesseur de Sa Majesté, désirant fonder, en faveur de leurs familles respectives, deux bourses d'études au séminaire des Jésuites à Luxembourg, firent parvenir à cet effet sur Liège, quelque temps après l'érection de cet établissement, la somme de 1390 patagons et 3 escalins, faisant 3331 $\frac{1}{2}$ fl. bb. destinés à être employés à l'achat de certains biens, dont les revenus devaient alimenter les dites bourses.

Cette somme, qu'ils résolurent d'élever par des suppléments postérieurs à un capital de 4648 fl., provenait d'une créance que le Sieur Pütz avait en Bohême et qu'il n'a pu récupérer qu'avec beaucoup de peine par l'intermédiaire du père Henri Germé de Lamormesnil.

La somme de 3331 $\frac{1}{2}$ fl. bb. avec le premier supplément de 336 fl. du père Henri Lamormesnil fut acceptée par le père Rutius recteur du collège, le 1^{er} août 1642.

Le revenu primitif de la bourse Pütz-Lamormesnil a été de 280 fl. par an; c. a. d. de 100 fl. pour l'entretien au séminaire et de 40 fl. pour lit et vêtement de chacun des deux boursiers.

L'approbation du placement des fonds par les donateurs eut lieu à Luxembourg, le 24 février 1648. Elle est signée par les révérends pères le provincial et le recteur du collège ainsi que par messieurs Jean Pütz et Guillaume de Lamormesnil, ce dernier agissant en son nom et en celui de son frère Henri, le fondateur primitif. ¹⁾

Ces deux frères Henri et Guillaume Germé de Lamormesnil sont originaires du hameau Lamormesnil dépendant du comté de Montaigu en Ardenne. Tous les deux furent de la compagnie de Jésus; l'un a été le confesseur de l'Empereur Ferdinand II dont il a écrit la vie, ²⁾ l'autre celui de Ferdinand III.

Parmi les nombreux bienfaits que la patrie doit à la générosité de ces frères, je citerai encore la bourse d'études fondée par eux à Prague en faveur de leurs compatriotes. ³⁾

¹⁾ Il résulte des registres du père Eydt, dernier directeur du séminaire que le curé Heynen de Wasserlisch légua par testament la somme de 280 fl. bb. pour servir de supplément à cette bourse. ²⁾ Ferdinand II Romanorum Imperatoris Virtutes a Guillelmo Germaeo de Lamormesnil Belga luxemburgico arduennate soc. Jesu Sacerdote conscripta, Antverpia 1638.

BOURSE LAMORMESNIL A PRAGUE. ³⁾

Après avoir obtenu du général des jésuites Mutius Vitellesci la permission de fonder une bourse d'études au Convictoire de St. Bartholomé à Prague, le père Henri Germé de Lamormesnil fit en présence du Père Paul Anastase, recteur de ce collège, l'acte de fondation de cette bourse, dont voici la teneur:

1^o Henri de Lamormesnil autorise le susdit recteur à toucher annuellement 138 fl. 48 kreuzers pour intérêts d'une somme de 2180 fl. du Rhin, déposés au Conseil de Prague, le 16 octobre 1643 par les pères Guillaume et Henri de Lamormesnil.

Cette somme payable en deux termes servira à entretenir au susdit convictoire de Prague un boursier du pays de Luxembourg. 90 fl. seront payés pour nourriture et logement; 40 serviront à l'entretien des vêtements etc. et à l'obtention des grades académiques, si le titulaire est apte aux études supérieures.

2^o Le fondateur se réserve la nomination, sa vie durant. Après sa mort ce droit passera au Recteur du collège de Luxembourg qui sera prévenu par le directeur du convictoire de Prague, toutes les fois que la bourse redeviendra vacante.

3^o Si contre toute attente l'établissement des jésuites à Luxembourg venait à se dissoudre ou à être transféré autre part, on remettra les titres de la fondation au père provincial de la Belgique à la bienveillance duquel la bourse sera recommandée.

4^o Le récipiendaire devra être fils légitime de parents catholiques. On exigera une bonne conduite morale et religieuse, des capacités suffisantes et quelques connaissances dans la langue latine.

5^o Le choix de la future vocation restera libre au boursier.

6^o Si l'établissement de St. Bartholomé à Prague venait à se dissoudre, la bourse ne pourra nullement s'éteindre ou être à la disposition du sénat de Prague, qui est le dépositaire des fonds; elle devra être perçue suivant la volonté des fondateurs à Prague ou autre part, par les soins du père recteur.

L'acte de fondation fait à Vienne est daté du 1^{er} février 1646.

Depuis la 1^{re} nomination faite en 1646 par le fondateur lui-même jusqu'en 1757 plusieurs luxembourgeois ont joui de cette bourse. Il serait intéressant de connaître le sort de cette fondation et de savoir si elle est réellement et irrévocablement perdue pour les luxembourgeois.

7. SIMONY. ¹⁾ (BOURSE FELLER.)

Simony, Antoine, natif de Savoie, marchand à Luxembourg et son épouse Susanne Bronquard fondèrent, par testament du 31 décembre 1637, deux bourses au séminaire de Luxembourg, d'un capital de 2000 écus, en faveur de jeunes élèves de leurs familles respectives, avec la réserve que les fils de Jean Bernard Feller de Clémency auraient la préférence aussi longtemps qu'ils se montreraient aptes aux études.

Simony étant mort, sa veuve modifia, le 22 novembre 1665, le susdit testament en ce sens, qu'au lieu de deux bourses il n'y en eut qu'une de 100 fl. bb. par an.

Les revenus dépassant cette somme devaient servir à l'entretien de deux orphelins de sa parenté, Jean et Antoine Deving, jusqu'à ce qu'ils eussent fait leurs études ou achevé leurs années d'apprentissage dans un métier quelconque.

Après cette époque le surplus devait revenir au séminaire au profit de la fondation primitive.

Quoique fondée déjà en 1637 cette bourse n'existait au séminaire que 9 ans plus tard. Le 1^{er} titulaire, Jean Théodore Feller de Clémency, fut admis l'an 1666 et durant toute la durée du séminaire le nombre des boursiers Feller ne s'élève qu'à 17.

Dans l'ancienne dénomination de cette bourse on a substitué au nom du fondateur celui de sa nièce, Susanne Feller, ²⁾ veuve de Pierre Simony, probablement parce que celle-ci versa entre les mains du père Feller, directeur du séminaire, la somme de 1050 écus donnés par le testateur et qu'elle céda de plus au séminaire son droit sur un bien à Aye lez Marche pour compléter la somme primitive de 2000 écus.

8. STRENG. ³⁾

Streng, Jean, secrétaire du Roi et greffier du Conseil provincial de Luxembourg, n'a pas voulu terminer sa laborieuse carrière, sans contribuer au succès d'un établissement, dont l'utilité était à cette époque généralement reconnue.

Voici un extrait de son testament :

« Je laisse à ma sœur Régine la pension de 1000 patagons (2400 fl. bb.) pour en jouir sa vie durant, à quel effet lui seront suivies avant partage des lettres d'engagères pour ladite somme, et après son trépas seront appliqués au profit du séminaire en cette ville, dont les RR. PP. jésuites ont la direction, et ce à l'entretien d'un séminariste, qui soit de ma parenté et le plus proche en ligne en précédera le plus éloigné, soit paternel ou maternel, et à leur défaut obviendra à un enfant de Luxembourg, à la dénomination de mes héritiers et leurs descendants hoirs et ayant causes etc. »

Luxembourg le vendredi, veille de l'assomption de notre dame, 14 août 1676, dans la 76^{me} année de mon âge.

(Signé) STRENG.

L'application de cette bourse au séminaire n'eut lieu qu'après le décès de la sœur du fondateur, morte le 22 octobre 1681.

9. TYNNER. ⁴⁾

Le Seigneur Sébastien de Tynner est natif de Pfortzheim dans le Marquisat de Bade. Vers 1593 il

¹⁾ Catalogus bursarum, arch. des bourses, fol 18, 113, 116, 117. ²⁾ Dans les archives des bourses cette fondation porte le nom de *Felleriana*. ³⁾ Catal. burs. fol. 224, 126, 131. ⁴⁾ catal. burs. fol 17, 92, 94. Testament du 8 mars 1635. Viri illustres. mst. bibl. de la ville.

épousa la dame Marie de Hochstein de Luxembourg, avec laquelle il vécut 35 ans sans laisser de postérité. Il était d'abord officier de la Seigneurie d'Useldange et Conseiller du Marquis de Bade, auquel appartenait cette Seigneurie.

Ayant appris qu'on allait ériger à Luxembourg, sous la direction des pères jésuites, un séminaire en faveur de jeunes gens se destinant à la carrière ecclésiastique, il résolut déjà en 1629 de contribuer, selon ses moyens, à l'avancement d'une œuvre aussi louable, et disposa en faveur du séminaire de la somme de 5200 écus, monnaie luxembourgeoise. Par son testament du 8 mars 1633, daté de Luxembourg, il consolida cette pieuse intention par la fondation de 5 bourses.

Il mourut à son château de Hollenfels quelques années après son épouse, décédée en 1628, et il fut enterré à côté d'elle dans l'Église de Marienthal.

L'héritière de la seigneurie de Hollenfels fut la dame Lucie de Hochstein, veuve de Brouckhoven, mère du Seigneur Martin de Brouckhoven et sœur de l'épouse susdite de Sébastien de Tynner.

10. WILTHEIM. ¹⁾

Christophe de Wiltheim, fils de Melchior de Wiltheim et de Marguerite de Busbach, se fit jésuite le 26 septembre 1628. Il eut plusieurs missions, et fut aumônier dans les armées.

Par acte de donation entre vifs passé par devant le notaire Rang de Luxembourg, il donna, le 27 septembre 1633, la moitié d'un verger, dit le jardin Busbach, au séminaire futur des jésuites, pour l'entretien d'étudiants pauvres, à la discrétion du père Recteur du collège.

Ce verger provenant de son patrimoine maternel fut estimé 1500 écus de 30 sous du pays, ce qui fait une somme de 3600 francs ou fl. 1749, 90.

La bourse de Wiltheim est une des fondations qui ont le plus souffert par la suite des temps; car de 1749 fl. 90 elle a été réduite en 1836 à 456,56 c. a. d. à peu près à son quart.

Comme à cette époque le revenu n'était plus que de fl. 25,50 S. M. le Roi Grand-Duc ordonna, par arrêté du 15 mars 1836, de laisser la bourse Wiltheim vacante, jusqu'à ce que par le cumul des intérêts, on fût parvenu à rétablir la fondation primitive.

BOURSES QUI ONT ÉTÉ PERDUES.

1. BRANDENBOURG. ²⁾

Jean Baron de Brandenburg, Seigneur de Meysenbergh, Scheuren et Ventschen et Conseiller de Sa Majesté le Roi d'Espagne, florissait au commencement du 17^{me} siècle.

Mu par une vocation particulière il s'était retiré du monde pour entrer dans les ordres sacrés.

En 1628 il légua 1500 fl. bb. aux pères Jésuites pour l'entretien d'écoliers pauvres, après avoir fait aux dominicains l'abandon de la chapelle dite de la S^{te} Trinité et de quelques parcelles de terrain adjacent, situées à Luxembourg, à l'endroit circonscrit aujourd'hui par les rues de clairefontaine, de l'eau et de la trinité.

¹⁾ Notice sur la famille de Wiltheim par Aug. Neyen p. 19. Catal. burs. arch. des bourses fol. 43, 74 et 99. Acte de donation entre vifs du 27 septembre 1633. ²⁾ Viri illustres. mst. bibl. de la ville. Catal. burs. arch. des bourses fol. 43, 26, 86, 88, 90, 91. Pierre sépulcrale dans le cœur de l'Église de Notre Dame (ancienne église des jésuites.) Esquisse sur la Seigneurie de Meisenbourg par Aug. Neyen.

Il mourut à Luxembourg, le 2 mars 1630, et fut enterré dans l'église des jésuites (Église de Notre Dame) où l'on voit encore aujourd'hui, au milieu du cœur, l'épithaphe suivante :

« *Reverendus admodum et generosus dominus D. Johannes Baro a Brandenburg dominus in Meisenbergh Scheuren et Ventschen Sacerdos hic Situs est. Obiit anno Domini MDCXXX die 11 Martii.*

2. PHILIPPART. ¹⁾

Philippart, Engelbert, natif de Noville près de Bastogne, a été bachelier en théologie et curé à Tintigny, dans la Seigneurie de Villemont, vers le milieu du 17^{me} siècle.

Le 4 avril 1632 il déclara pardevant le notaire Freierstein avoir remis au R. P. Gaspar Wiltheim, directeur du séminaire, la somme de 2500 fl. à 20 sous la pièce, qui devaient après sa mort être destinés à l'entretien d'un boursier dans cet établissement.

Cette donation fut acceptée le même jour, au profit du séminaire, par le Recteur Michel Ludling et le père Gaspar Wiltheim, qui était dépositaire de l'argent, déclara l'avoir appliqué à l'achat de la moitié de la dime de Sanem.

Cette bourse n'eut jamais de titulaire. Le 30 mai 1673, Philippart modifia sa donation par devant le notaire Florenville, en en transportant le revenu à l'entretien du curateur du séminaire, et en statuant, qu'en cas de dissolution de cet établissement, la susdite dime de Sanem demeurât la propriété du collége.

Il confirma le dispositif de cette modification par son testament du 21 mai 1676.

3. SCHONBOURG. ²⁾

Jean Charles comte de Schonbourg, Seigneur de Montquentin, Montigny, Saulcy, Messancy, Bertrange, Rolle et Newenheim, chevalier de l'ordre St. Jacques, était chambellan et membre du Conseil d'État de Sa Majesté impériale et son ambassadeur vers Sa Majesté le Roi d'Espagne.

Il avait épousé la dame Marguerite Catherine Popeline de Lobkowitz.

Le 6 juillet de l'année 1636 il fit, de concert avec sa susdite épouse, donation au séminaire du Rollingerhof situé près de l'ancienne porte d'Arlon, pour y construire un local convenable pour le logement des séminaristes.

Il voulut participer à la gloire de la fondation de cet établissement; et quoique sa donation fut bientôt réduite à presque rien, par des circonstances que certes il n'a pu prévoir, et que dans le courant d'une dizaine d'années tout au plus 4 ou 5 élèves aient pu en jouir, le comte de Schonbourg a acquis des droits incontestables à la reconnaissance de la patrie.

Voici la teneur de l'acte de donation précité :

« 1. *Nous cédon par donation entre vifs au collége de la compagnie de Jésus à Luxembourg, pour y bâtir un séminaire, dans lequel seront élevés des jeunes gens aptes à l'état ecclésiastique, les maisons, places, jardins et fonds à nous appartenant et nommés le Rollingerhof, situés près de l'ancienne porte d'Arlon, aboutissant vers le nord à la rue qui se dirige en ligne directe sur ladite ancienne porte, vers l'occident à la voie qui longe les remparts, vers le sud à la ruelle qui est contre la maison du receveur général et vers l'orient à la maison de la couronne.*

¹⁾ Viri illustres luxbg. Catal. burs. arch. d. bourses fol. 152. Donation du 4 avril 1632. ²⁾ Acte de donation du Rollingerhof par le comte de Schonbourg du 6 juillet 1636. Invent. du père Eydt p. 67. Invent. des papiers du séminaire 1773. Requête du directeur Théod. Feller concernant la perte du Rollingerhof. Catal. burs. arch. des bourses fol. 15. 157, 155.

- « 2. Nous cédon de même nos droits à la dite maison de la couronne.
- « 3. Nous nous réservons néanmoins les corvées dont sont chargés nos sujets de Strassen au Rollingerhof.
- « 4. Nous donnons de même au profit du séminaire le jardin devant la neuve porte haute de cette ville, joignant d'un côté la porte et le chemin public, de l'autre le jardin de Busbach.
- « 5. Nous cédon au séminaire nos droits sur un autre jardin que feu notre mère a possédé vers la Petrus, près des fossés en dehors de la vicille porte ainsi que sur 4 journaux de terre arable. ¹⁾
- « 6. Nous consentons de plus que les chapelles de Keil et de Messancy avec leurs revenus, dépendances et appartenances, auxquels nous avons le droit de présentation et de collation, soient incorporées au même séminaire.
- « En considération de quoi nous entendons réserver pour nous et nos successeurs, c. a. d. le chef de notre maison de Schonbourg, le droit de collation de 3 bourses en faveur de 3 jeunes gens qui seront nourris et instruits selon les règles futures du séminaire, pour autant que les revenus que nous y appliquons pourront suffire.
- « Nous désirons de plus être considérés comme les fondateurs de cet établissement et participer avec nos successeurs aux œuvres pieuses du séminaire, auquel nous recommandons le salut de nos âmes.
- « Pour assurer l'accomplissement de notre donation nous chargeons maître Mathias Helbergh, avocat au Conseil, d'opérer tout transport de propriété et d'introduire le R. P. Recteur en la réelle possession.
- « Tout quoi a été accepté par le Recteur (Hubert Wiltheim) à ce comparant et présent au nom du collège et du futur séminaire.

Fait en notre maison à Luxembourg le 6 juillet 1636. »

Cette fondation, dont le revenu n'a jamais été considérable, périt entièrement vers 1674, par suite des agrandissements des fortifications.

Jusqu'en 1669 nous trouvons 5 titulaires de cette bourse. Bien que le rapport annuel n'ait jamais suffi à l'entretien d'un seul boursier, on paraît en avoir admis quelques uns en reconnaissance des intentions généreuses du fondateur.

Le comte de Schonbourg est mort en Espagne comme Ambassadeur quelque temps après l'époque de la susdite fondation.

4. SILVIUS.

Il résulte de l'inventaire du père Eydt, aux archives des bourses, et de l'inventaire des papiers du séminaire en 1773, que Jean Silvius, curé à Hautcharage, a légué par testament privé :

1. Pour l'entretien de deux écoliers au collège ou au séminaire des jésuites $\frac{1}{3}$ de sa maison, située à Luxembourg, rue dite *Wassergaas*, à l'enseigne de l'ange.

2. Pour l'entretien de deux écoliers de Hautcharage 4 journaux de terre à Pétange.

Il pria le prévôt de Luxembourg d'administrer ces biens jusqu'à l'érection du dit séminaire et de les y appliquer ensuite.

Il n'est fait mention nulle autre part de cette fondation dans les archives des bourses.

5. WARNACH. ²⁾

Warnach, Henri, natif d'Elcherode, fut curé à Messancy et doyen d'Arlon vers 1636.

¹⁾ Emplacement de l'ancienne chapelle de Notre Dame, et aujourd'hui du cimetière hors de la porte neuve.

²⁾ *Viri illustres luxbg. 1636. Catal. burs. fol. 138. Testament du sieur Warnach du mois d'avril 1635.*

Au mois d'avril 1635 il fit dresser par devant le notaire Schwarz un testament, par lequel il fonda deux bourses au séminaire futur des jésuites. Il mérite d'être compté parmi les premiers bienfaiteurs de cet établissement.

FONDATEURS FAITES SANS OBLIGATION D'ENTREtenir UN BOURSIER.

1. AMBLAIVE. ¹⁾

Amblave, Jacques, d'origine obscure, tirant son nom d'un village du comté de Salm, son lieu de naissance, vécut vers le commencement du 17^{me} siècle.

Il mourut comme curé de Berg, dans la Seigneurie de Rodenmack, Duché de Luxembourg. Persuadé de l'utilité d'un établissement destiné à former de bons prêtres, il résolut de léguer presque tout son avoir au séminaire des jésuites, dont l'établissement rencontrait encore de grandes difficultés.

En vertu d'une autorisation octroyée en 1632 par le Roi Philippe II, il légua, le 19 mai 1634, par testament passé pardevant le notaire Aldringer de Luxembourg, la somme de 100 fl. simples au collège des jésuites établi à Luxembourg; 50 fl. aux capucins de Thionville, 20 fl. aux recollets de Sierck et le restant de ses économies, s'élevant à 1000 écus, au séminaire futur des jésuites à Luxembourg.

Le greffier du Conseil provincial, Jean de Wiltheim, qui était intinément lié avec le curé Amblave, augmenta cette donation de 200 écus.

2. ARNOULT. ²⁾

Arnoult, Jean Mathias, Seigneur de Schengen, Besch et Beuren, était originaire de Montmédy.

Reçu docteur en droits et avocat au Conseil provincial de Luxembourg, il fut d'abord nommé Conseiller lettré par lettres patentes du 4 février 1617, et il finit par être vice-président au Conseil de sa Majesté, le Roi d'Espagne.

Il avait épousé Élisabeth de Schellert, morte en 1646.

Par acte de donation fait le 20 juin de cette même année il céda, de concert avec son fils Jean Arnoult et du consentement de sa belle fille Félicité de Laitres, au séminaire des jésuites, toutes ses propriétés au ban de Wormerange, consistant en bâtiments, jardins, vignobles, prairies, terres arables, buissons etc. avec charge pour le séminaire de faire célébrer chaque semaine une messe pour lui, pour feu son épouse, ses enfants et autres parents tant vivans que trépassés, et de satisfaire aux rentes dont les biens désignés ci-dessus étaient chargés.

Il déclara que, si le séminaire venait à se dissoudre, l'objet de sa fondation serait mis à la disposition du père Recteur des jésuites à Luxembourg.

Cette fondation représente dans son origine un capital d'environ 100 écus.

Elle fut acceptée par les pères Jean de Viron, recteur du collège, et Claude d'Orchainfaing, préfet du séminaire.

La messe hebdomadaire fut célébrée par le Régent de l'établissement et après la suppression de l'ordre en 1773 les 100 écus subirent le sort des fonds généraux du séminaire.

¹⁾ Viri illustres luxbg. Testament d'Amblave du mois de mai 1634. Invent. des pap. du sém. 1773.

²⁾ Chron. de la famille de Wiltheim par Aug. Neyen, pag. 17. Viri illustres luxbg. Fondation d'une messe au sém. du 20 juin 1646. Catal. burs. fol. 164, 199.

3. HATTSTEIN. ¹⁾

Jean Guillaume de Hattstein, fils du président Jean de Hattstein, voulant contribuer au succès du séminaire, dont on attendait l'érection à Luxembourg, avait déposé 2000 fl. bb. entre les mains du père Recteur du collège des jésuites, pour les appliquer en faveur du séminaire, dès qu'il serait érigé.

Il ne subordonna cette fondation à aucune condition et en abandonna l'emploi à la discrétion du directeur du futur séminaire.

Il mourut célibataire, en 1632 dans la ville de Luxembourg et fut enterré dans l'Église des jésuites, (l'Église de notre Dame) qu'il avait richement dotée durant sa vie

4. KEURCHER.

Un manuscrit de la bibliothèque de la ville de Luxembourg *virii illustres luxemburgenses* rapporte, sous la date de 1654, que Dominique Keurcher de Wisembach, d'abord curé à Hondelange et ensuite doyen d'Arlon, a été un des bienfaiteurs (fautor) du séminaire des jésuites à Luxembourg.

Merjai dit dans le 24^{me} cahier de son manuscrit :

« Ce séminaire (des jésuites) fut fondé par Dominique Keurcher de Wysembach qui fut curé de Hondelange. »

Je n'ai trouvé nulle autre trace de ce que Keurcher a fait pour le séminaire.

5. MARGUERITE DE LAER ÉPOUSE DE NIDBRUCK. ²⁾

Marguerite de Laer, épouse en premières noces de Nicolas Nidbruck, légua deux sommes aux pères de la compagnie de Jésus du collège de Luxembourg, l'une de 1000 et l'autre de 800 écus, monnaie de Luxembourg.

Cette somme devait être employée à la fondation et à l'entretien d'un collège à Thionville.

Au cas que cette fondation ne pourrait pas avoir lieu, les revenus en devaient servir à l'entretien du séminaire des jésuites à Luxembourg.

6. NEUNHEUSER. ³⁾

Par donation entre vifs faite le 15 mai 1671 Jacques Neunheuser de Luxembourg, docteur en théologie, céda aux pères jésuites la succession de sa tante Anne Neunheuser, morte à Luxembourg au mois de février de la même année.

Cette succession s'élevait à 3000 écus, dont deux mille furent destinés par le donateur au séminaire de Luxembourg.

7. SANDT. ⁴⁾

Sandt, Hubert, curé à Kehlen et plus tard doyen de Mersch, fit le 10 juillet 1634, pardevant le notaire Rodenbach, donation au séminaire futur des jésuites à Luxembourg d'un moulin, qu'il fit rebâtir près de Hobscheid.

Il ne stipula aucune condition; il ne voulut que favoriser l'éducation de la jeunesse de son pays et donner l'exemple d'un généreux patriotisme.

¹⁾ Virii illust. luxbg. Fundatio Hattsteiniana arch. des bourses. ²⁾ Inventaire des pap. du sém. 1773. ³⁾ Catal. burs. fol. 176. ⁴⁾ Invent. des pap. du sém. 1773. Donatio molendini prope Hobscheid a R^o. D^{no}. Sandt decano in Kehlen in favorem seminarii. arch. d. bourses.

§ 7. SÉMINAIRE DES JÉSUITES DE 1641 A 1773.

A. RÉGIME INTÉRIEUR.

Ce séminaire érigé en 1641 ¹⁾ n'était qu'un pensionnat du collège des jésuites, une maison d'éducation annexée à ce collège, dans laquelle on admettait non seulement les élèves boursiers (alumni) mais encore d'autres élèves (convictores), qui payaient une pension annuelle de 112 à 140 fl. de Brabant. ²⁾

Cet établissement, toujours sous la direction immédiate d'un jésuite directeur, (Seminarii Director) avait un régent-économe, qui était le plus souvent un jésuite, parfois aussi un prêtre séculier, appelé *Regens seminarii*.

Le nombre des boursiers fut ordinairement de 12 à 17; celui des pensionnaires à peu près de 15, de sorte que le personnel du séminaire s'élevait de 30 à 36, le régent, les deux domestiques et le portier y compris.

Les revenus, qui servaient à l'entretien de cet établissement, provenaient des fonds attachés aux diverses bourses et des fonds généraux résultant des fondations faites au profit du séminaire sans imposition d'aucune charge ainsi que des économies faites par l'administration de l'établissement.

Les archives contiennent deux réglemens, sans signature et sans date, mais qui, par leur dispositif, font connaître le régime intérieur du séminaire.

L'une de ces pièces est une espèce d'instruction en 10 articles, qui trace au directeur le mode à suivre dans l'administration « *observanda a direttore seminarii juxta ordinationes provincialium*.

L'autre est un règlement d'ordre en 47 art., qui trace aux élèves pensionnaires les devoirs qu'ils ont à remplir. Il contient des dispositions pour assurer l'assiduité régulière aux divers exercices, la moralité, la bienséance, la sobriété, la propreté dans les vêtemens, la salubrité des locaux, pour réprimer les jeux de hasard et pour écarter de la conversation le jargon du pays.

Je transcrirai les deux articles qui ont trait à ce dernier point, parce qu'ils prouvent que l'application à la langue française, dans l'instruction publique, est traditionnelle à Luxembourg.

« *Usus latinæ lingue sit perpetuus in seminario, excepta recreatione vespertina.*

« *A quadrante ante septimam usque ad octavam omnibus loquendum est gallice; secus facientibus dabitur « signum.*

B. DIRECTEURS ET RÉGENTS DU SÉMINAIRE ³⁾.

DIRECTEURS.

1. Jean Gaspar Wiltheim	1641-1656.
2. Théodore Feller	1656-1680.
3. Jean Paschasius	1680-1691.
4. Philippe de la Croix.	1691-1715.
5. Pierre Fievet	1716-1719.
6. Servais Cuvelier	1719-1722.
7. Jacques Henry de Musson	1722-1736.

¹⁾ *Accepta et exposita semⁱⁱ. 1642.* Arch. d. bourses. ²⁾ *Rationes semⁱⁱ.* arch. d. bourses. ³⁾ Ces indications sont tirées des comptes du séminaire et des différents actes qui se trouvent dans les arch. des bourses.

8. ROC Heymans	1736-1738.
9. Pierre Wilz	1739-1742.
10. Ernest Hubertin	1743-1750.
11. Collinge	1752-1756.
12. Pierre Brosius	1756-1758.
13. Joseph Eydt	1758-1773.

RÉGENS.

1. Claude d'Orchinfain	1644-1648.
2. Sébastien Mayer	1666.
3. Guillaume de Waha	1668.
4. Flamen	1669-71.
5. Antoine de la Hautoy	1672-79.
6. Jean-Nicolas Hostert	1679.
7. Defraisne	1680.
8. Capy	1681-85.
9. d'Assigny	1685-1687.
10. Pierre Gelf	1687-1691.
11. Théodore Wanz	1693.
12. Nicolas Kleffer	1694.
13. Charles de Boulogne	1715-1717.
14. Jean Bourgeaux	1728.
15. Jean-Bapt. Aten	1747-1752.
16. Schouweiler	1753-1754.
17. Joris	1756-1773.

C. BATIMENTS DU SÉMINAIRE.

1^{er} L O C A L.*Domus coronae aureae 1644.-1674.*

Quoique le séminaire des jésuites ne fût qu'une annexe du collège de cet ordre, il n'a jamais été réuni avec ce collège dans un même bâtiment.

Depuis sa création en 1644 jusqu'à la suppression de l'ordre des jésuites il a eu 3 locaux différens.

Le 1^{er} était la maison à la couronne d'or située, rue des juifs, à peu près à l'emplacement des casernes, qui y furent construites en 1674. ¹⁾

Le 1^{er} août 1642, le père Gaspar Wiltheim acheta cette maison pour 3700 fl. de Brabant, des fonds que le sieur Pütz d'Igel et le père Henri de Lamormesnil avaient donnés pour la fondation de 2 bourses.

¹⁾ Catal. burs. fol. 58. Invent. des pap. du sem. 1775.

XXVI

Ce local paraît avoir été très petit et peu approprié aux besoins d'un pensionnat; aussi ne l'avait-on acquis que pour le réunir aux maisons du Rollingerhof, que le comte de Schonbourg avait promis de donner au séminaire en 1632 et qu'il donna effectivement en 1636 avec toutes ses dépendances. ¹⁾

A plusieurs reprises les jésuites essayèrent de trouver les moyens d'agrandir convenablement ce premier local. De 1633-1635 ils firent plusieurs démarches pour obtenir la permission d'utiliser à cet effet les débris du château de Mansfelt, ²⁾ mais ces démarches restèrent sans résultat.

Par suite des agrandissemens des fortifications et de la construction des casernes de la rue des juifs le séminaire perdit en 1674 non seulement son Rollingerhof, pour lequel il n'a jamais été indemnisé, ³⁾ mais le local primitif de cet établissement perdit considérablement de sa valeur.

Les jésuites furent obligés de l'abandonner pour se réfugier dans un autre quartier de la ville.

Le 2 janvier 1676 le directeur, Théodore Feller, céda par acte passé par devant le notaire Manart, la susdite maison de la rue des juifs, pour 800 écus, au sieur Gabriel Gervais, dit Launé, Lieutenant du régiment de Bade.

2^{me} L O C A L.

Maison Neunheuser ⁴⁾ de 1674--1716.

Cette maison était située, rue des jésuites, à l'entrée du cimetière des pères Cordeliers, entre la maison de St. Maximin et celle du sieur Jaguenau.

Le collège, qui l'avait achetée de M. Jean François de Bande pour la somme de 3760 fl. de Brabant, la céda en 1674 au séminaire pour 1300 patagons. Une autre partie de cette maison, qui appartenait à la veuve du susdit sieur de Bande, avait été achetée, le 27 juin 1673, pour le séminaire par le directeur Théod. Feller pour le prix de 225 patagons, qui avec les 1300 patagons payés au collège faisaient 1525 patagons ou 3660 fl. de Brabant.

42 ans plus tard, en 1716, la maison Neunheuser fut cédée au nom du séminaire par le directeur, Pierre Fievet, et au profit du sieur Eustache François de Bande et de son épouse Marie de Custine, en paiement d'une partie du 3^{me} local du séminaire.

3^{me} L O C A L.

Maison de Bande ⁵⁾ de 1716--1773.

Ce 3^{me} local était la maison du sieur François Eustache de Bande, située en cette ville près de l'église paroissiale de St. Nicolas, plus la maison y attenante, provenant des héritiers du sieur Ludling, aboutissant par devant à la rue de l'Église de St. Nicelas et par derrière à la rue des recollets.

Ce local comprend aujourd'hui 5 maisons différentes, 2 rue du marché aux herbes appartenant à MM. Cahn et Conseil, 2 autres rue du marché aux grains appartenant aux dames chevalier et Clément, et le corps de bâtiment principal, la maison Heuertz, aujourd'hui la propriété de M. Bernard, contrôleur des postes.

Le séminaire resta dans ce local jusqu'à la suppression des jésuites en 1773.

¹⁾ Voir la fondation Schonbourg. ²⁾ Paquet de lettres des pères Schega, Adriani, et du Sieur Roberti au père Wiltheim (Hubert). Bruxelles 1633-1635. Invent. du père Eydt page 70. ³⁾ Requête du père Feller; invent. du père Eydt page 68. Lettre du Sieur de Louvigny au père Feller du 5 novembre 1674. ⁴⁾ Invent. des pap. du sém. en 1775. Rationes sem^l 1698, 1709. Accepts sem^l, 1708. Arch. de la bourse Aldringen. Status sem^l, 1676. N° 8 de l'inventaire. ⁵⁾ Extrait de l'acte de cession du 15 février 1716. Acte de vente de cette maison de 1773.

Il y avait 18 chambres à coucher pour les écoliers, 1 refectoire, 1 salle d'étude, 1 poêle, 2 chambres pour le directeur, 1 autre pour le préfet (regens), et une chambre pour les domestiques.

Ce 3^{me} et dernier local subit le même sort que tous les autres biens des jésuites.

En vertu de lettres patentes d'autorisation et de plein pouvoir de la part de l'impératrice Marie Thérèse et datées de Vienne du 31 janvier 1774, il fut vendu en plusieurs lots différents au mois de mai 1775, savoir :

- 1) La maison principale vendue à M. le capitaine de Bette pour 4200 livres de Luxembourg.
- 2) La petite maison à gauche de l'entrée, rue du marché au grains, appartenant aujourd'hui à M^{de} Chevallier, vendue le même mois de mai 1775 au sieur Mathias Viette pour la somme de 1400 livres de Luxembourg.
- 3) La maison Clément dans la même rue et au marché aux herbes les maisons Cahn et Conseil furent vendues de la même manière.

§ 8. HISTOIRE DES FONDATIONS DU SÉMINAIRE APRÈS LA SUPPRESSION DE CET ÉTABLISSEMENT. ¹⁾

La bulle de suppression des jésuites attribua les biens de cet ordre aux Souverains, sous la domination desquels les différents établissements étaient situés, à charge de pensionner les jésuites de leur domination respective.

Le gouvernement autrichien usant du droit accordé par cette bulle fit vendre tous les biens meubles et immeubles de cet ordre, et les mesures qu'on prit à cet effet s'étendirent également au séminaire de Luxembourg.

Le conseiller d'Olimart accompagné du secrétaire du conseil fut délégué comme commissaire à la maison de cet établissement pour l'exécution de la dite bulle.

Quoique le gouvernement autrichien, qui depuis 1775 administrait les biens des fondations d'études, continuât à payer indistinctement d'abord la somme de 100, ensuite celle de 120 fl. de Brabant par an, les bourses subirent à cet époque des pertes considérables.

Le prix du mobilier et celui des maisons vendues en 1775, ainsi que les remboursements opérés durant l'administration autrichienne, fut versé dans la caisse du domaine et resta à jamais perdu pour les bourses.

Le capital des fonds généraux du séminaire s'élevait en 1773 à environ 20,000 fl. des Bays-Bas. La perte éprouvée par ces fonds seuls fut d'environ 7545 fl. 67 cents et la perte totale pour les bourses fut à cet époque de 24,146 fl. 04.

Depuis 1773 les professeurs venus de Louvain pour remplacer les pères jésuites se logèrent avec les boursiers dans les bâtimens du collège. En 1787 il quittèrent ce local pour faire place au séminaire filial et les boursiers vécurent, comme les autres élèves, dispersés par la ville.

Le Sieur J. B. Léonardi, qui comme receveur des domaines fut commis le 3 novembre 1773 à la recette des biens du séminaire, payait à chaque boursier la somme de 100 à 120 fl. de Brabant.

Un peu plus tard les bourses éprouvèrent de nouveau des pertes considérables par la suppression des dîmes et des rentes seigneuriales. Ces pertes s'élèvent à environ 3415 fl. 23 cents plus fl. 567,26 provenant des remboursements rentrés dans la caisse du domaine français.

¹⁾ a) Registre du receveur Léonardi. b) Lois, arrêtés etc. relatifs aux bourses. c) Arch. de l'ancien bureau d'administration du collège. d) Correspondance aux arch. d. bourses. e) Rapport de l'administrateur actuel des bourses.

XXVIII

Les fondations en faveur de l'instruction publique ayant été respectées par le gouvernement républicain, une commission fut nommée à Luxembourg pour soigner les intérêts de ces fondations.

Cette commission eut à peine le temps d'entrer en activité que l'administration centrale du département autorisa, par arrêté du 3 nivose an VI, la remise de la régie des bourses à la commission des hospices. Quelques collations furent faites pendant cette époque.

Vers 1806 l'administration municipale de Luxembourg succéda à la commission des hospices et le receveur communal fut chargé de la recette. Deux années plus tard cette régie des bourses passa au bureau d'administration du collège de Luxembourg, connu alors sous le nom d'école secondaire.

En 1811 tous les biens appartenant aux établissemens d'instruction publique entrèrent dans les attributions de l'université impériale, représentée chez nous par le recteur de l'academie de Metz et par le principal du collège de Luxembourg.

Il paraît que jusqu'à cette époque les familles des fondateurs ont retiré peu de profit du revenu des fondations.

Il est surtout difficile d'apprécier exactement l'emploi de ces fonds du temps des autrichiens; les registres du receveur Léonardy, qui pourraient le constater, étant dispersés à Bruxelles et à Luxembourg, ou perdus et anéantis comme tant d'autres pièces importantes de cette époque.

De 1808 à 1814 les revenus des bourses furent employés à compléter les traitemens des professeurs du collège de Luxembourg. Ils contribuèrent tantôt 1200 tantôt 2000 francs par an.

Ce n'est que vers 1818 que ces fondations furent rendues à leur destination primitive. Le bureau d'administration du collège en reprit la gestion. On commença à nommer des titulaires; on dressa des tableaux qui ne pouvaient être ni exacts ni complets, à cause de la grande confusion, qui avait régné jusque là dans l'administration de ces revenus.

L'arrêté royal de Guillaume I, d'illustre mémoire, qui, en date du 26 décembre 1818, ordonna le rétablissement des bourses et en attribuant les soins au chef du département de l'instruction, ouvre une nouvelle époque à cette intéressante branche d'économie publique.

Pour la 1^{re} fois depuis 1775 on s'efforça de respecter dans toute leur intégralité les intentions généreuses des fondateurs. Mes les dispositions testamentaires et autres, qui devaient régler le droit de collation, ne pouvant rester en vigueur, une résolution ministérielle du 27 octobre 1825 nomma Messieurs les Bourgmestre et Échevins de la ville de Luxembourg administrateurs collateurs et Messieurs les Président et le plus ancien juge du tribunal civil pour remplir les fonctions de proviseurs. Sous leurs auspices furent dressés les inventaires de tous les titres et documents relatifs aux diverses fondations.

Enfin en 1853 on nomma un seul administrateur dans la personne de M^r l'abbé Kerzmann, auquel succéda 18 mois plus tard M^r le professeur Joachim, et les fonctions de proviseur furent confiées à un membre de la Commission de Gouvernement.

Un mode d'administration concentrant entre les mains d'une seule et même personne des pouvoirs auparavant disséminés parut avec raison plus expéditif et avoir une action plus puissante.

Tous les comptes depuis 1808 inclusivement furent rendus, approuvés et arrêtés; des sommes cumulées par la non collation des revenus furent placées et en partie assignées à leurs bourses respectives. Plusieurs titres furent renouvelés; on fit des recherches relatives aux biens originaiement hypothéqués; plusieurs affaires en contestation furent reprises et terminées au profit des bourses. Des titulaires furent nommés à presque toutes les bourses et le progrès considérable que firent les capitaux de cette bienfaisante institution est la plus convaincante preuve de l'effi-

cacité du mode d'administration qu'on a adopté et du zèle louable des personnes auxquelles le Gouvernement royal grand-ducal a confié cette administration.

Le tableau comparatif de la fortune des bourses, depuis leur origine jusqu'à ce jour, fera le mieux apprécier ce progrès.

TABLEAU COMPARATIF DE LA FORTUNE DES BOURSES

A DIFFÉRENTES EPOQUES.

	<i>Fl. Ct.</i>
1. D'après les actes de fondation la fortune des bourses était originairement de	38,775 35 1/2
2. En 1772, l'année avant la suppression des jésuites.	56,203 70
3. En 1794, l'avant dernière année du domaine autrichien.	32,048 95 1/2
4. En 1810.	20,140 00
5. En 1825.	30,839 20
6. En 1835.	51,296 35
7. En 1846.	au-delà de 65,000 00

La dernière décade offre donc une augmentation de fortune d'environ 13,704 fl. des Pays-Bas et le capital actuel est presque le double de la somme primitive.

A. NAMUR. Professeur.



Programm

des **K**oeniglich **G**roßherzoglichen **R**heinäums zu **L**uxemburg
für das Schuljahr **1847-1848.**

PROGRAMME

DE L'ATHÉNÉE ROYAL GRAND-DUCAL DE LUXEMBOURG

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1847-1848.

S. I. Christliche Lehre.—Doctrine chrétienne.

- | | |
|---|---|
| VIII. 2 St. Hr. Wies. Geschichte des alten Testaments, nach dem Handbuche von Schumacher. Diocesan-Katechismus. | VIII. 2 h. Mr. Wies. Histoire de l'ancien testament. Manuel: Schumacher. Le catéchisme diocésain. |
| VII. 2 St. Hr. Wies. Geschichte des neuen Testaments. Die Hoffnung. Die Gebote Gottes und der Kirche; nach denselben Handbüchern. | VII. 2 h. Mr. Wies. Histoire du nouveau testament. L'espérance. Les commandemens de Dieu et de l'Église. Les mêmes manuels que dans la classe précédente. |
| VI. 2 St. Hr. Wies. Der Glaube und die Glaubenslehre. Die Gebote der Kirche. Der Kultus; nach dem Handbuche: Katholischer Katechismus von Schumacher; die Ceremonien des Gottesdienstes nach dem Handbuche von F. X. Schmidt. | VI. 2 h. Mr. Wies. La foi et l'enseignement de la foi. Les commandemens de l'Église. Le culte. Manuel: Catéchisme catholique de Schumacher. Les cérémonies du culte d'après F. X. Schmid. |
| V. 2 St. Hr. Wies. Die Gnade und die Mittel der Gnade. Die Gebote Gottes. Handbuch von Schumacher. Einleitung in das neue Testament. Erklärung verschiedener Stellen aus den h. Evangelien. | V. 2 h. Mr. Wies. La grâce et les moyens de la grâce. Les commandemens de Dieu. Manuel de Schumacher. Introduction au nouveau testament. Explication de divers morceaux des S.S. évangiles. |
| IV. 1* St. Hr. Wies. Die Religionslehre. Erster Theil. Darstellung des katholischen Dogmas. Handbuch von Rebele. | IV. 1* h. Mr. Wies. Science de la religion. Première partie. Exposition du dogme catholique. Manuel: Rebelé. |
| III. 1* St. Hr. Wies. Fortsetzung der Darstellung des katholischen Dogmas nach demselben Handbuche. | III. 1* h. Mr. Wies. Suite de l'exposition du dogme catholique. Manuel Rebelé. |
| II. 1 St. Hr. Wies. Fortsetzung dieser Darstellung. Dasselbe Handbuch. | II. 1 h. Mr. Wies. Suite de la même exposition. même manuel. |
| I. 1 St. Hr. Wies. Zweiter Theil der Religionslehre. Die Christliche Moral. | I. 1 h. Mr. Wies. Seconde partie de la science de la religion. La morale chrétienne. |

* Il sera décidé d'ici à la prochaine rentrée des élèves s'il est possible d'augmenter les heures destinées à l'enseignement religieux.

* Es wird vor der Eröffnung des Schuljahrs entschieden werden ob die dem Religionsunterrichte gewidmete Stundenzahl vermehrt werden kann.

S. II. Lateinische Sprache. — *Langue latine.*

- | | |
|---|---|
| <p>VIII. 5 St. Hr. Martha. a) Grammatik von Siberti. b) Uebersetzungen nach Spieß, 1ster Kursus.</p> <p>VII. 5 St. Hr. Moris. a) Grammatik von Siberti. b) Uebersetzungen nach Spieß, 2ter Kursus. c) Wolff's lateinisches Lesebuch.</p> <p>VI. 8 St. Hr. Namur. a) Grammatik von Zumpt. b) Uebersetzungen nach Spieß, 3ter Kursus. c) Wolff's lateinisches Lesebuch. Cornelius Nepos.</p> <p>V. 9 St. Hr. Wolff. a) Grammatik von Zumpt. b) Uebersetzungen nach Spieß, 4ter Kursus. c) Cornelius Nepos. Julius Cæsar. d) Stücke aus Ovid und Phädrus in epischem, elegischem und jambischem Versmaß nach Franke's Chrestomathie.</p> <p>IV. 10 St. Hr. Joachim. a) Grammatik von Zumpt. b) Uebungen nach Dronke. c) Cæsar. Titus Livius. d) Die Metamorphosen des Ovid. Virgil's (Bucolica) Eklogen.</p> <p>III. 10 St. Hr. Clomes. a) Grammatik von Zumpt. b) Titus Livius.—Sallust.—Cicero's Reden gegen Catilina. c) Lateinische Prosodie. d) Virgil's Landbau und Aeneide.</p> <p>II. 10 St. 5 St. Hr. Müller. a) Grundregeln der Rhetorik. Lateinische Aufsätze. b) Cicero pro Roscio, pro Milone, pro lege Manilia.</p> <p>3 St. Hr. Barreau. a) Uebungen in epischen, elegischen, asklepiadischen, saphischen Versen. b) Conciones aus Titus Livius. c) Die Aeneid. Horaz.</p> <p>I. 5 St. 3 St. Hr. Barreau. a) Fortsetzung der Uebungen in allen Rhythmen der lateinischen Dichtkunst. b) Horaz. Persius.</p> <p>2 St. Hr. Müller. Tacitus Annalen.</p> | <p>VIII. 5 h. Mr. Martha. a) Grammaire de Siberti. b) Exercices de traduction par Spiess. 1^{er} cours.</p> <p>VII. 5 h. Mr. Moris. a) Grammaire de Siberti. b) Exercices de traduction d'après Spiess. 2^e cours. c) Chrestomathie latine de M. Wolff.</p> <p>VI. 8 h. Mr. Namur. a) Grammaire de Zumpt. b) Exercices de traduction d'après Spiess. 3^e cours. c) Chrestomathie de M. Wolff. Cornelius Nepos.</p> <p>V. 9 h. Mr. Wolff. a) Grammaire de Zumpt. b) Exercices de traduction d'après Spiess. 4^e cours. c) Cornelius Nepos.—Jules César. d) Morceaux épiques, élégiaques et iambiques tirés d'Ovide et de Phèdre, d'après la chrestomathie de Franke.</p> <p>IV. 10 h. Mr. Joachim. a) Grammaire de Zumpt. b) Exercices de Dronké. c) Les commentaires de Jules César.—Tite-Live. d) Les métamorphoses d'Ovide. Les églogues de Virgile.—</p> <p>III. 10 h. Mr. Clomes. a) Grammaire de Zumpt. b) Tite-Live. Salluste. Les Catilinaires de Cicéron. c) Prosodie latine. d) Les géorgiques et l'Énéide de Virgile.</p> <p>II. 10 h. 5 h. Mr. Müller. a) Préceptes de rhétorique. Compositions latines. b) Cicero pro Roscio, pro Milone, pro lege Manilia.</p> <p>5 h. Mr. Barreau. a) Exercices en vers épiques, élégiaques, asclépiades, saphiques. etc. b) Les Conciones de Tite-Live. c) L'Énéide. Horace.</p> <p>I. 5 h. 3 h. Mr. Barreau. a) Continuation des exercices poétiques dans tous les rythmes. b) Horace. Les Satyres de Perse.</p> <p>2 h. Mr. Müller. Les annales de Tacite.</p> |
|---|---|

S. III. Griechische Sprache. — *Langue grecque.*

- | | |
|--|---|
| <p>VI. 4 St. Hr. Namur. a) Grammatik von Buttmann. b) Elementarbuch der griechischen Sprache von Hermann Schmidt und N. Wensch, 1te und 2te Abtheilung.</p> <p>V. 4 St. Hr. Namur. a) Grammatik von Buttmann. b) Chrestomathie von Jakob. c) Uebungen nach Rettig.</p> | <p>VI. 4. h. Mr. Namur. a) Grammaire de Buttmann. b) Livre élémentaire de la langue grecque par Hermann Schmit et N. Wensch, 1^{re} et 2^{me} division.</p> <p>V. 4 h. Mr. Namur. a) Grammaire de Buttmann. b) Chrestomathie de Jacobs. c) Exercices de Rettig.</p> |
|--|---|

- | | |
|--|--|
| <p>IV. 5 St. Hr. Wolff. a) Grammatik von Buttmann. b) Uebungen nach Franke. Jakobs Attika. Xenophon. Plutarch. c) Homers Odyssee.</p> <p>III. 5 St. Hr. Bourgraff. a) Grammatische Uebungen nach Franke. b) Jakobs Attika. Thucydides. Herodot. c) Homers Odyssee und Ilias</p> <p>II. 5 St. Hr. Bourgraff. a) Jakobs Attika--Eysias--Demosthenes--Isokrates. b) Die Ilias. c) Jakobs Sokrates.—Auszüge aus griechischen Philosophen. d) Uebersetzungen aus dem Lateinischen ins Griechische nach Blume.</p> <p>I. 3 St. Hr. Bourgraff. a) Jakobs Sokrates—Auszüge aus Plato, u. s. w. b) Uebersetzungen aus dem Lateinischen ins Griechische nach Blume. c) Prosodie und metrische Uebungen d) Poetische Anthologie von Thiersch.</p> | <p>IV. 5 h. Mr. Wolff. a) Grammaire de Buttmann b) Exercices de Franke. Les attica de Jacobs. Xenophon. Plutarque. c) l'Odyssee d'Homère.</p> <p>III. 5 h. Mr. Bourgraff. Exercices grammaticaux d'après Franke. b) Les attica de Jacobs. Thucide. Hérodote. c) Odyssee d'Homère. Iliade.</p> <p>II. 5 h. Mr. Bourgraff. a) Les attica de Jacobs, Liasias, Demosthènes, Isocrate. b) L'Iliade. c) Le Socrate de Jacobs. Extraits de philosophes grecs. d) Exercices de traduction du latin en grec par Blume.</p> <p>I. 3 h. M. Bourgraff. a) Le Socrate de Jacobs. Extraits de Platon etc. b) Exercices de traduction du latin en grec par Blume. c) Prosodie et exercices métriques. d) Anthologie poétique de Thiersch.</p> |
|--|--|

S. IV. Hebräische Sprache. — Langue hébraïque.

- | | |
|---|---|
| <p>I. und II. 2 St. Hr. Namur. a) Grammatik von Glaire. b) Die Bibel.</p> | <p>I. et II. 2 h. Mr. Namur. a) Grammaire de Glaire. b) La bible.</p> |
|---|---|

S. V. Französische Sprache. — Langue française.

- | | |
|---|--|
| <p>VIII. 5 St. Hr. Martha. a) Grammatik von Noel und Chapsal. b) Uebersetzungen aus dem deutschen ins Französische nach Wolff's Handbuch. 1ter Theil. c) Uebersetzungen aus dem Französischen und grammatische Uebungen nach Wolff's französischem Lesebuche, 1ter und 2ter Theil.</p> <p>VII. 5 St. Hr. Martha. a) Grammatik von Noel und Chapsal. b) Uebersetzungen ins Französische und grammatische Uebungen nach Wolff's Handbuch, 2ter Theil. c) Uebersetzungen aus dem Französischen nach Wolff's Lesebuch, 2ter Theil.</p> <p>VI. 3 St. Hr. Martha. a) Grammatik von Noel und Chapsal. b) Leçons de littérature et de morale par Noël et Laplace. c) Uebersetzungen ins Französische nach dem Handbuch von Wolff, 2ter Theil. d) Uebungen in französischen Aufsätzen.</p> <p>V. 3 St. Hr. Wolff. a) Die schwereren Regeln der französischen Sprache, nach der Grammatik von Noel und Chapsal, in Uebereinstimmung mit der Grammatik von Boniface. b) Erklärung profaischer und poetischer Stücke in den: Leçons de littéra-</p> | <p>VIII. 5 h. Mr. Martha. a) Grammaire de Noël et Chapsal. b) Exercices de traduction de l'allemand en français d'après le manuel de M. Wolff, 1^{re} partie. c) Traduction du français et exercices grammaticaux d'après le livre de lecture française par M. Wolff, 1^{re} et 2^{me} partie.</p> <p>VII. 5 h. Mr. Martha. a) Grammaire de Noël et Chapsal. b) Traduction en français et exercices grammaticaux d'après le manuel de M. Wolff, 2^e partie. c) Traduction du français d'après le livre de lecture de M. Wolff, 2^e partie.</p> <p>VI. 3 h. Mr. Martha. a) Grammaire de Noël et Chapsal. b) Leçons de littérature et de morale par Noël et Laplace. c) Traduction en français d'après le manuel de M. Wolff, 2^e partie. d) Exercices de composition française.</p> <p>V. 3 h. Mr. Wolff. a) Les règles difficiles de la langue française d'après la grammaire de Noël et Chapsal mise en rapport avec la grammaire de Boniface. b) Explication de morceaux en prose et en vers d'après les Leçons de littérature et de</p> |
|---|--|

ture et de morale par Noël et Laplace. c) Uebungen in französischen Aufsätzen. d) Uebersetzungen ins Französische aus Cornelius Nepos und Cæsar.

- IV. 2 $\frac{1}{2}$ St. Hr. Joachim. a) Leçons de littérature et de morale. b) Uebungen in französischen Aufsätzen. c) Uebersetzungen ins Französische. d) Französische Versifikation.
- III. 2 $\frac{1}{2}$ St. Hr. Clomes. a) Auflösung der bedeutendsten Schwierigkeiten der französischen Sprache nach dem manuel de Boniface. b) Erklärung und Uebersetzung prosaischer und poetischer Stücke in den leçons de littérature et de morale. c) Uebungen im Französischen durch die Uebersetzung von Reden aus Cæsar und Titus Livius.
- II. 3 St. Hr. Barreau. a) Allgemeine Grammatik. b) Art poétique von Boileau.
- I. 2 St. Hr. Barreau a) Französische Literatur. b) Metrische Uebungen.

morale par Noël et Laplace. c) Exercices de composition française. d) Traductions en français dans Cornelius Nepos et César.

- IV. 2 $\frac{1}{2}$ h. Mr. Joachim. a) Leçons de littérature et de morale. b) Exercices de composition française. c) Traductions en langue française. d) Versification française.
- III. 2 $\frac{1}{2}$ h. Mr. Clomes. a) Solutions des principales difficultés de la langue française d'après le manuel de Boniface. b) Explication et traduction de morceaux en prose et en vers dans les leçons de littérature et de morale. c) Exercices de français par la traduction de discours tirés de Salluste et de Tite-Live.
- II. 3 h. Mr. Barreau. a) Grammaire générale. b) Art poétique de Boileau.
- I. 2 h. Mr. Barreau. a) Littérature française. b) Exercices en vers français.

§. VI. Deutsche Sprache. — langue allemande.

- VIII. 5 St. Hr. Klein. a) Grammatik von Heysé. b) Erklärung leichter Stücke in Prosa und Versen aus dem Lesebuch von Bone. Declamiren auswendig gelernter Stücke. c) Kleine Aufsätze.
- VII. 5 St. Hr. Moris. a) Dieselbe Grammatik. b) Erklärung prosaischer und poetischer Stücke aus Bone's Lesebuch. Declamationsübungen. c) Uebungen in deutschen Aufsätzen.
- VI. 3 St. Hr. Moris. a) Dieselbe Grammatik. b) Erklärung prosaischer und poetischer Stücke aus Bone's Lesebuch. Declamationsübungen. c) Uebungen in deutschen Aufsätzen.
- V. 3 St. Hr. Moris. a) Dieselbe Grammatik. b) Bone's Lesebuch. c) Kurzgefaßte Styllehre. d) Uebungen in Aufsätzen.
- IV. 2 $\frac{1}{2}$ St. Hr. Joachim. a) Erklärung prosaischer und poetischer Stücke aus W. Putz's deutschem Lesebuche. b) Uebungen in prosaischen und poetischen Aufsätzen.

- VIII. 5 h. Mr. Klein. a) Grammaire de Heysé. b) Explication de morceaux faciles en prose et en vers dans le livre de lecture de H. Boné. Déclamation de morceaux appris par cœur. c) Petites compositions.
- VII. 5 h. Mr. Moris. a) Même grammaire. b) Explication de morceaux en prose et en vers dans le livre de lecture de H. Boné. Exercices de déclamation. c) Exercices de composition.
- VI. 3 h. Mr. Moris. a) Même grammaire. b) Explication de morceaux en prose et en vers dans le livre de lecture de H. Boné. Exercices de déclamation. c) Exercices de composition.
- V. 3 h. Mr. Moris. a) Même grammaire. b) Livre de lecture de Boné. Exercices de déclamation. c) Théorie abrégée du style. d) Exercices de composition.
- IV. 2 $\frac{1}{2}$ h. M. Joachim. a) Explication de morceaux en prose et en vers dans le recueil de W. Putz. b) Exercices de composition en prose et en vers.

- III. 2 $\frac{1}{2}$ St. Hr. Clomes a) Erklärung profaischer und poetischer Stücke aus dem Lesebuche von Pütz. b) Uebungen in profaischen und poetischen Aufsätzen. c) Uebersicht der Geschichte der deutschen Literatur.
- II. 3 St. Hr. Stammer. a) Profaische und poetische Stücke in Pütz und Remachy. b) Hermann und Dorothea, hinsichtlich des Styles. c) Geschichte der deutschen Lit. bis zum J. 1720. d) Aufsätze.
- I. 2 St. Hr. Stammer. a) Profaische und poetische Stücke in Pütz und Remachy. b) Erklärung des Gedichtes: Hermann und Dorothea und der Iphigenie von Göthe hinsichtlich der poetischen Schönheiten. c) Geschichte der deutschen Litteratur von 1720 bis heute. d) Aufsätze.

- III. 2 $\frac{1}{2}$ h. Mr. Clomes. a) Explication de morceaux en prose et en vers dans le recueil de W. Putz. b) Exercices de composition en prose et en vers. c) Aperçu de l'histoire de la littérature allemande.
- II. 3 h. Mr. Stammer. a) Morceaux en prose et en vers dans Putz et Remachy. b) Hermann et Dorothee de Goethe par rapport au style. c) Hist. de la litt. allemande jusqu'à 1720. d) Compositions.
- I. 2 h. Mr. Stammer. a) Morceaux en prose et en vers dans Putz et Remachy. b) Explication sous le rapport des beautés poetiques des poèmes: Hermann et Dorothee et Iphigénie de Goethé. c) Hist. de la litt. allemande depuis 1720 jusqu'aujourd'hui. d) Compositions.

S. VII. Geschichte und Geographie. — Histoire et Géographie.

Geographie.

- VIII. 2 St. Hr. Neumann. Elementarbegriffe. Die Erdtheile im Allgemeinen. Ausführliche Geographie des Großherzogthums Luxemburg. Uebersichtliche Geographie von Palestina.
- VII. 2 St. Hr. Neumann. Wiederholung und Erweiterung der Elementarbegriffe der mathematischen und physischen Geographie. Geographie von Europa.
- VI. 1 St. Hr. Neumann. Wiederholung und Erweiterung der Elementarbegriffe. Uebersichtliche Geographie von Asien, Afrika, Amerika und Australien.
- V. 1 St. Hr. Neumann. Alte Geographie. Der Orbis romanus.

Geschichte.

- VIII. 2 St. Hr. Neumann. Chronologische Uebersicht der großen Epochen in der alten Geschichte, mit allgemeiner Charakteristik einer jeden.
- VII. 2 St. Hr. Neumann. Dieselbe erweiterte Uebersicht bis zum Sturze des römischen Reiches.
- VI. 2 St. Hr. Paquet. Die Hauptereignisse, und die ausgezeichnetsten Männer des Mittelalters. Handbuch von Brand. — Geschichte des Luxemburger Landes bis zu Karl V. Handbuch des Professors.

Géographie.

- VIII. 2 h. Mr. Neumann. Notions élémentaires. — Les parties du globe en général. — Géographie détaillée du Grand-Duché de Luxembourg. — Topographie sommaire de la Palestine.
- VII. 2 h. Mr. Neumann. Récapitulation et développement ultérieur des notions élémentaires de la géographie mathématique et physique. — Géographie de l'Europe.
- VI. 1 h. Mr. Neumann. Récapitulation et développement des notions générales. — Géographie sommaire de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie.
- V. 1 h. Mr. Neumann. Géographie ancienne. L'Orbis romanus.

Histoire.

- VIII. 2 h. Mr. Neumann. Tableau chronologique des grandes époques de l'histoire ancienne avec la caractéristique sommaire de chacune.
- VII. 2 h. Mr. Neumann. Même tableau plus développé jusqu'à la décadence de l'empire romain.
- VI. 2 h. Mr. Paquet. Les évènements les plus mémorables et les hommes les plus distingués du moyen-âge. Manuel de Brand. Histoire du Pays de Luxembourg jusqu'à Charles V. Manuel du professeur.

- | | |
|--|---|
| <p>V. 2 St. Hr. Paquet. Uebersicht der Hauptereignisse der neuern Geschichte. Handbuch von Brand. Fortsetzung der Geschichte des Luxemburger Landes bis auf unsre Tage. Handbuch wie in VI^a.</p> <p>IV. 3 St. Hr. Paquet. Ausführliche Geschichte der orientalischen Völker. Geschichte der Griechen und Macedonier, verbunden mit der Geographie. Handbuch von Heeren.</p> <p>III. 3 St. Hr. Paquet. Geschichte der Römer von ihrem Entstehen bis zur Zerstörung des abendländischen Kaiserthums, mit steter Beziehung auf die Geographie. Dasselbe Handbuch.</p> <p>II. 3 St. Hr. Paquet. Geschichte des Mittelalters. Handbuch von Pütz. Einleitung in die neuere Geschichte.</p> <p>I. 2 St. Hr. Paquet. Geschichte der neuern Zeit. Handbuch der Geschichte des europäischen Staatensystems von Heeren. (Französische Uebersetzung.)</p> | <p>V. 2 h. Mr. Paquet. Aperçu des faits les plus saillans de l'histoire moderne. Manuel de Brand. Continuation de l'histoire de Luxembourg jusqu'à nos jours. Même manuel que plus haut.</p> <p>IV. 3 h. Mr. Paquet. Histoire détaillée des peuples d'Orient. — Histoire des Grecs et des Macédoniens combinée avec la géographie. Manuel de Heeren.</p> <p>III. 3 h. Mr. Paquet. des Histoire Romains depuis leur origine jusqu'à l'empire d'Occident en rapport continu avec la géographie. Même manuel.</p> <p>II. 3 h. Mr. Paquet. Histoire du moyen-âge. Manuel de Putz. — Introduction à l'histoire moderne.</p> <p>I. 2 h. Mr. Paquet. Histoire moderne. — Manuel historique des États de l'Europe par Heeren. Traduction française.</p> |
|--|---|

§. VIII. Mathematif. — Mathématiques.

- | | |
|--|---|
| <p>VIII. 5 St. Hr. Neumann. Arithmetif. Die ganzen Zahlen und die Brüche.</p> <p>VII. 5 St. Hr. Michaelis. Wiederholung der Brüche, decimal- und complere Zahlen.</p> <p>VI. 5 St. Hr. Michaelis. Arithmetif 3 St. Regel de Tri, Gesellschaftsregel und Zinsenberechnung. Theorie und Anwendungen der Proportionen. Wiederholung.
Algebra und allgemeine Arithmetif. 1 St. Die vier Spezies in der Algebra.
Geometrie 1 St. Anfangsgründe.</p> <p>V. 4 St. Hr. Michaelis. Algebra und Arithmetif 2 St. Wiederholung. Die Gleichungen des ersten Grades. Wurzelrechnung. Quadrat- und Cubikwurzeln. Logarithmen.
Geometrie 2 St. Bis zu den proportionellen Linien einschließlic.</p> <p>IV. 3 St. Hr. Bodson. Algebra. Wiederholung der Wurzelrechnung und der Gleichungen des ersten Grades. Unbestimmte Analysis. Ungleichheiten. Geometrie von den proportionellen Linien bis zu den Vielecken.</p> | <p>VIII. 5 h. Mr. Neumann. Arithmétique. Nombres entiers et fractions.</p> <p>VII. 5 h. Mr. Michaëlis. Répétition des fractions; nombres décimaux et nombres complexes.</p> <p>VI. 5 h. Mr. Michaëlis. Arithmétique 3 h. Règles de trois, d'intérêt, de société, et théorie et usage des proportions. Répétitions.
<i>Algèbre et Arithmétique générale</i> 4 h. Les quatre opérations de l'algèbre.
<i>Géométrie</i> 4 h. Les principes élémentaires.</p> <p>V. 4 h. Mr. Michaëlis. 2 h. Algèbre et arithmétique. Répétition. Équations du 1^{er} degré, radicaux; racines carrées et racines cubiques. Logarithmes.
2 h. Géométrie jusqu'aux lignes proportionnelles inclusivement.</p> <p>IV. 3 h. Mr. Bodson. Algèbre — Répétition du calcul des radicaux et des équations du 1^{er} degré. — Analyse indéterminée. — Inégalités.
Géométrie. Depuis les lignes proportionnelles jusqu'aux polygones.</p> |
|--|---|

- III. 3 St. Hr. Bodson. Algebra. Gleichungen des 2ten Grades. Maximum und Minimum vom 2ten Grad. Exponential-Gleichungen. Wiederholung der Logarithmen.
Geometrie. Von der Lehre von den Vielecken bis zum Ende der Planimetrie.
- II. 3 St. Hr. Bodson. Algebra. Progressionen. Combinationen. Permutationen. Binomischer Lehrsatz. Binomial-, exponential-, und logarithmische Reihen. Derivirte Functionen. Trigonometrische Reihen.
Geometrie. Stereometrie. Ebene Trigonometrie.
- I. 3 St. Hr. Bodson. Sphärische Trigonometrie. Analytische Geometrie mit zwei Dimensionen. Man bedient sich der Werke des H. Noël.

- III. 3 h. Mr. Bodson. Algèbre. Équations du second degré. Maximum et minimum du second degré. Équations exponentielles. — Répétition des logarithmes.
Géométrie. Depuis la théorie des polygones jusqu'à la fin de la géométrie plane.
- II. 3 h. Mr. Bodson. Algèbre. Progressions. — Arrangemens et combinaisons. Binome de Newton. — Séries binomales, exponentielles et logarithmiques. Fonctions dérivées. — Séries trigonométriques.
Géométrie. La géométrie solide. — Trigonométrie rectiligne.
- I. 3 h. Mr. Bodson. Trigonométrie sphérique. — Géométrie analytique à deux dimensions. On se servira des ouvrages de Mr. Noël.

S. IX. Naturgeschichte. — Histoire naturelle.

- VI. 2 St. Hr. Moris. 1tes Halbjahr. — Zoologie.
2tes Halbj. Botanik.
Naturgeschichte von Milne-Edwards und Achille Comte. 1tes und 2tes Heft.
- V. 2 St. Hr. Moris. 1tes Halbj. Fortsetzung der Zoologie.
2tes Halbj. Fortsetzung der Botanik. Dasselbe Handbuch.
- IV. 2 St. Hr. Moris. 1tes Halbj. Fortsetzung der Zoologie.
2tes Halbj. Fortsetzung der Botanik. Dasselbe Handbuch.
- III. 2 St. Hr. Van Kerckhoff. Geognosie nach Beudant's Elementarcursus.

- VI. 2 h. Mr. Moris. 1^{er} semestre. — Zoologie.
2^o sem. Botanique. Histoire naturelle par Milne — Edwards et Achille Comte. 1^{er} et 2^o cahier.
- V. 2 h. Mr. Moris. 1^{er} sem. Continuation de la Zoologie.
2^o sem. Continuat^{on} de la botanique.
Même ouvrage.
- IV. 2 h. Mr. Moris. 1^{er} sem. Continuation de la zoologie.
2^o sem. Continuat^{on} de la botanique.
Même ouvrage.
- III. 2 h. Mr. Van Kerckhoff. Géognosie d'après le cours élémentaire de Beudant.

S. X. Physik. — Sciences physiques.

- II. 2 St. Hr. Van Kerckhoff. Physik nach Pouillet's élémens de physique expérimentale.
- I. 2 St. Hr. Van Kerckhoff. Fortsetzung der Physik nach demselben Handbuch.
2 St. Hr. Bodson. Astronomie nach den Heften des Lehrers.

- II. 2 h. Mr. Van Kerckhoff. Physique d'après les élémens de Pouillet.
- I. 2 h. Mr. Van Kerckhoff. Continuation de la physique d'après les éléments de Pouillet.
2 h. Mr. Bodson. Astronomie d'après les cahiers du professeur.

§. XI. Chemie.—Chimie.

- | | |
|---|--|
| I. und II. 5 St. Hr. Van Kerckhoff. Unorganische und organische Chemie. | I. et II. 5 h. Mr. Van Kerckhoff. Chimie inorganique et organique. |
| I 3 St. Hr. Van Kerckhoff. Specialcurfus praktischer Uebungen. | I. 3 h. Mr. Van Kerckhoff. Cours spécial d'exercices pratiques. |

§. XII. Philosophie.—Philosophie.

Encyclopädie der Wissenschaften.

- I. 2 St. Hr. Engling. Einleitung in das Studium der Philosophie. Verhältniß der Philosophie zu den andern Wissenschaften. Eintheilung der Wissenschaften.

Philosophie.

- 1tes Halbjahr. 1 St. Hr. Engling. Psychologie nach dem Handbuche von Beck.
1 St. Logik, nach dem Handbuch von Ubaghs.
2 St. Geschichte der Philosophie vor Christus, nach dem Handbuch von Salinis und Scorbiac.
- 2tes Halbjahr. 2 St. Logik und Moral.
2 St. Geschichte der Philosophie im Mittelalter und in den neuern Zeiten. Handbuch wie oben.

Encyclopédie des Sciences.

- I. 2 h. Mr. Engling. Introduction à l'étude de la philosophie.—Rapports entre la philosophie et les autres sciences.—Division des sciences.

Philosophie.

- 1^{er} Sem. 1 h. Mr. Engling. Psychologie d'après le manuel de Beck.
1 h. Logique d'après le manuel d'Ubaghs.
2 h. Histoire de la philosophie avant J. Ch. d'après le manuel de Salinis et de Scorbiac.
- 2^e sem. 2 h. Logique et morale.
2 h. Histoire de la philosophie du moyen âge et des tems modernes. Même manuel que ci-dessus.

§. XIII. Alterthümer.—Antiquités.

- | | |
|---|--|
| I. 1tes Halbj. Hr. Bourgraff. Griechische Alterthümer nach Bojesen. | I. 2 h. 1 ^{er} sem. Mr. Bourgraff. Antiquités grecques d'après Bojesen. |
| 2tes Halbj. H. Paquet. Römische Alterthümer nach demselben Handbuche. | 2 ^e sem. Mr. Paquet. Antiquités romaines d'après le même manuel. |

§. XIV. Schönschreiben.—Calligraphie.

- | | |
|-------------------------|------------------------|
| VIII. 3 St. Hr. Alesch. | VIII. 3 h. Mr. Alesch. |
| VII. 3 St. Hr. Alesch. | VII. 3 h. Mr. Alesch. |

§ XV. Nicht verbindliche Course.—Cours facultatifs.

- | | |
|---|--|
| A) Zeichnen. Außer der städtischen Zeichenschule, deren Zutritt allen Schülern des Athenäums offen steht, haben die Realisten einen Special-Cursus von 5 St. wöchentlich, unter der Leitung des Hrn. Prof. Fresez. Linearzeichnung aus freier Hand. Geometrische Linearzeichnung. Verzierungszeichnungen. Anfangsgründe der Säulenordnung. Linien- und Luftperspective. | A) DESSIN. Indépendamment de l'école municipale de dessin, ouverte à tous les élèves de l'athénée, ceux de l'école industrielle et commerciale ont un cours spécial de 5 heures par semaine sous la direction de M. le professeur Fresez. Le dessin linéaire à vue; le dessin linéaire géométrique; le dessin d'ornement; principes des ordres d'architecture; perspective linéaire et aérienne. |
|---|--|

B) **Gesang.** Unter der Aufsicht des H. Prof. Paquet.
5 St. Gesanglehrer: H. Fischer.

Untere Abtheilung: Rhythmik, Melodik und Dynamik nach der Natorp'schen Methode. 2 St.

Mittlere Abtheilung: Mehrere deutsche und lateinische Messen; zwei-, drei-, und vierstimmige Gesänge. 2 St.

Obere Abtheilung: Vierstimmige Gesänge. 1 St.

C) **Instrumental Musik.** Der musikalische Verein, unter der Leitung des Gesanglehrers Hrn. Fischer, und unter der Aufsicht des Hrn. Prof. Paquet, hat zweimal wöchentlich seine regelmäßigen Uebungen, Sonntags und Donnerstags.

D) **Schwimmen.** Die Schüler haben Zutritt zu der in Clausen errichteten Schwimmanstalt.

E) **Fechten.** Der Fechtmeister ist Hr. Thomas.

Realschule.

IV. **Classe. Curse, die sie mit den Schülern des Gymnasiums gemeinschaftlich haben.**

1. Französische Sprache. 2 ½ St. Hr. Joachim.
2. Deutsche Sprache. 2 ½ St. Hr. Joachim.
3. Geschichte und Geographie. 3 St. Hr. Paquet.
4. Naturgeschichte. 2 St. Hr. Moris.
5. Religion. 1 St. Hr. Wies.
6. Mathematik. 3 St. Hr. Bodson.
7. Wiederholung der Algebra und Geometrie mit den Schülern der 5ten Classe 4 St. Hr. Michaelis.

Specialcurse.

8. Englische Sprache. 2 St. Hr. Martha.
9. Buchhaltung. 2 St. Hr. Alesch.
10. Linearzeichnung, etc. 5 St. Hr. Fresez.

III. **Cl. Gemeinschaftliche Curse.**

1. Religion. 1 St. Hr. Wies.
2. Französische Sprache. 2 ½ St. Hr. Clomes.
3. Deutsche Sprache. 2 ½ St. Hr. Clomes.
4. Geschichte und Geographie. 3 St. Hr. Paquet.
5. Naturgeschichte 2 St. Hr. Van Kerckhoff.
6. Mathematik. 3 St. Hr. Bodson.

B) **MUSIQUE VOCALE, sous la surveillance de Mr. le prof. Paquet.**

5 h. Maître de chant, Mr. Fischer.

Cours inférieur. Rhythmique, mélodique et dynamique d'après la méthode de Natorp. 2 h.

Deuxième cours. Plusieurs messes allemandes et latines; morceaux de chant à deux, à trois et à quatre voix. 2 h.

Cours supérieur. Morceaux de chant à quatre voix. 4 h.

C) **MUSIQUE INSTRUMENTALE.** La société philharmonique sous la direction de Mr. Fischer, maître de chant et sous la surveillance de Mr. le prof. Paquet, a ses exercices ordinaires deux fois par semaine, les jeudis et les dimanches.

D) **NATATION.** Les élèves sont admis à fréquenter l'école de natation établie à Clausen.

E) **ESCRIME.** Maître d'armes Mr. Thomas.

Cours industriel.

IV **CLASSE. COURS COMMUNS** avec les élèves du gymnase.

1. Langue française 2 ½ h. Mr. Joachim.
2. Langue allemande 2 ½ h. Mr. Joachim.
3. Histoire et géographie 3 h. Mr. Paquet.
4. Histoire naturelle 2 h. Mr. Moris.
5. Religion 4 h. Mr. Wies.
6. Mathématiques 3 h. Mr. Bodson.
7. Répétition de l'algèbre et de la géométrie avec les élèves de la V^{me} 4 h. Mr. Michaëlis.

COURS SPÉCIAUX.

8. Langue anglaise 2 h. Mr. Martha.
9. Tenue des livres, arithmétique commerciale 2 h. Mr. Alesch.
10. Dessin linéaire etc. Mr. Fresez 5 h.

III. **CLASSE. COURS COMMUNS.**

1. Religion 4 h. Mr. Wies.
2. Langue française 2 ½ h. Mr. Clomes.
3. Langue allemande 2 ½ h. Mr. Clomes.
4. Histoire et géographie 3 h. Mr. Paquet.
5. Histoire naturelle 2 h. Mr. Van Kerckhoff.
6. Mathématiques 3 h. Mr. Bodson.

Specialcurse.

7. Anfangsgründe der Plan-Aufhebung. 2. St. Hr. Martha.
8. Englische Sprache. 2 St. Hr. Martha.
9. Buchhaltung, u. s. w. 2 St. Hr. Alesch.
10. Zeichnen. 5 St. Hr. Fresez.

II. CL. Gemeinschaftliche Curse.

1. Religion. 1 St. Hr. Wies.
2. Französische Sprache. 3 St. Hr. Barreau.
3. Deutsche Sprache. 3 St. Hr. Stammer.
4. Geschichte und Geographie. 3 St. Hr. Paquet.
5. Mathematik. 3 St. Hr. Bodson.
6. Physik. 2 St. Hr. Van Kerckhoff.

II. CL. Specialcurse.

7. Angewandte Mechanik nach Poncelet 2 St. Hr. Van Kerckhoff.
8. Darstellende Geometrie. 2 St. Hr. Michaëlis.
9. Unorganische und organische Chemie. 5 St. Hr. Van Kerckhoff.
10. Chemie. Praktische Uebungen. 3. St. Hr. Van Kerckhoff.
11. Zeichnen. 5 St. Hr. Fresez.
12. Englische Sprache. 2 St. Hr. Martha.

I. CL. Gemeinschaftliche Curse.

1. Religion. 1 St. Hr. Wies.
2. Französische Sprache. 2 St. Hr. Barreau.
3. Deutsche Sprache. 2 St. Hr. Stammer.
4. Geschichte und Geographie. 2 St. Hr. Paquet.
5. Mathematik. 3 St. Hr. Bodson.
6. Astronomie. 2 St. Hr. Bodson.
7. Physik. 2 St. Hr. Van Kerckhoff.

Specialcurse.

8. Anwendung der darstellenden Geometrie. 1 St. Hr. Michaëlis.
9. Differential- und Integral-Rechnung. 2 St. Hr. Bodson.
10. Unorganische und organische Chemie. 5 St. Hr. Van Kerckhoff.
11. Chemie. Specialcurfus praktischer Uebungen. 3 St. Hr. Van Kerckhoff.
12. Mineralogie nach Beudant. 2 St. Hr. Van Kerckhoff.
13. Zeichnen. Hr. Fresez.

COURS SPÉCIAUX.

7. Principes de la levée des plans 2 h. M^r. Martha.
8. Langue anglaise 2 h. M^r. Martha.
9. Tenue des livres etc. 2 h. M^r. Alesch.
10. Dessin 5 h. M. Fresez.

II. CLASSE. COURS COMMUNS.

1. Religion 1 h. M^r. Wies.
2. Langue française 5 h. M^r. Barreau.
3. Langue allemande 5 h. M^r. Stammer.
4. Histoire et géographie 3 h. M^r. Paquet.
5. Mathématiques 5 h. M^r. Bodson.
6. Physique 2 h. M. Van Kerckhoff.

II. CLASSE. COURS SPÉCIAUX.

7. Mécanique appliquée aux arts d'après Poncelet 2 h. M^r. Van Kerckhoff.
8. Géométrie descriptive 2 h. M^r. Michaëlis.
9. Chimie inorganique et organique 5 h. M^r. Van Kerckhoff.
10. Chimie, cours d'exercices pratiques 3 h. M^r. Van Kerckhoff.
11. Dessin 5 h. M. Fresez.
12. Langue anglaise 2 h. M^r. Martha.

I. CLASSE. COURS COMMUNS.

1. Religion 1 h. M^r. Wies.
2. Langue française 2 h. M^r. Barreau.
3. Langue allemande 2 h. M^r. Stammer.
4. Histoire et géographie 2 h. M^r. Paquet.
5. Mathématiques 3 h. M^r. Bodson.
6. Astronomie 2 h. M^r. Bodson.
7. Physique 2 h. M^r. Van Kerckhoff.

COURS SPÉCIAUX.

8. Application de la géométrie descriptive 4 h. M^r. Michaëlis.
9. Calcul différentiel et intégral. 2 h. M^r. Bodson.
10. Chimie inorganique et organique 5 h. M^r. Van Kerckhoff.
11. Chimie. Cours spécial d'exercices pratiques 3 h. M^r. Van Kerckhoff.
12. Minéralogie d'après Beudant 2 h. M^r. Van Kerckhoff.
13. Dessin M. Fresez.

Uebersicht der im Schuljahr 1845-1846 gelehrten Gegenstände.

COMPTE RENDU DES OBJETS ENSEIGNÉS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1845-1846.

Diese Unterrichts-Gegenstände sind ungefähr dieselben, welche im vorigen Jahre gelehrt worden sind mit dem Unterschiede, daß die Naturgeschichte aus den 4 untern Classen in VI, V, IV und III; die Physik aus IV und III in II und I versetzt worden ist.

Les objets enseignés ont été à peu près les mêmes que l'année dernière, à l'exception que l'histoire naturelle a été placée en VI, V, IV et III au lieu de l'être en VIII, VII, VI et V et que la physique a été enseignée en II et I au lieu de l'être en IV et III.

Chronik der Anstalt.--CHRONIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT.

A) Verfügungen der Behörden:

1° Durch Königl. Großherzogl. Beschluß vom 26. October 1846 ist Herr Alexander Moris aus Luxemburg, bisheriger aggregirter Classenlehrer beim Athenäum, zum wirklichen Classenlehrer derselben Anstalt ernannt worden, mit einem jährlichen Gehalte von 800 Gulden außer seinem Antheile an den Minervalien.

2° Durch denselben Beschluß ist Herr Nikolaus Martha aus Luxemburg, zum aggregirten Classenlehrer am Athenäum mit einem jährlichen Gehalte von 700 Gulden, an die Stelle des vorbenannten Herrn Moris ernannt worden.

3° Durch Königl. Großherzogl. Verfügung vom 22. Dezember 1846, sind die Silentien am Athenäum wieder eingeführt worden.

4° Durch Beschluß des Königl. Großherzogl. Regierungs-Collegiums vom 13. April 1847, sind für die Abhaltung der Silentien am Athenäum provisorisch ernannt worden:

a) Herr Johann Neumann aus Luxemburg, mit einem jährlichen Gehalte von 600 Gulden.

A) Décisions des autorités:

1° Par arrêté R. G. D. du 26 octobre 1846, M^r Alexandre MORIS de Luxembourg, Régent agrégé, a été nommé Régent de l'athénée au traitement annuel de 800 fl. outre sa part dans le minerval.

2° Par le même arrêté M^r Nicolas MARTHA de Luxembourg, a été nommé Régent agrégé à l'athénée au traitement annuel de 700 fl. en remplacement du sieur Moris prédésigné.

3° Par disposition R. G. D. du 22 décembre 1846, les heures d'études, dites silences, ont été rétablies à l'athénée.

4° Par arrêté du Conseil de Gouvernement du 13 avril 1847, ont été provisoirement nommés répétiteurs pour la tenue des silences à l'athénée:

a) M^r Jean NEUMANN de Luxembourg, au traitement annuel de 600 fl.

b) Herr Peter Klein aus Luxemburg, mit einem Gehalte von 500 Gulden.

c) Herr Eduard Tedesco aus Luxemburg, mit einem Gehalte von 400 Gulden.

5° Den 16. April 1847 hat das Regierungs-Collegium für die Abhaltung der Studierstunden reglementarische Verfügungen festgesetzt.

6° Am 21. Mai 1847 ist Herr Heinrich Barreau, Lehrer am Athenäum zu Luxemburg, zum « Officier en titre de l'université de France » ernannt worden.

B) Vermehrung der Lehrapparate.

1° Die Stadtregierung hat zur Unterhaltung des chemischen Laboratoriums und des physicalischen Kabinetts 500 Gulden bewilligt.

2° Das Königl. Großherzogl. Regierungs-Collegium hat 30 Schreibpult-Bänke für Silentien verfertigen lassen.

3° Die Kasse des Athenäums hat für Landkarten 30 Gulden, für die Spezialbibliothek 350, für die Gefangenschule 50 und für die Musikschule 100 Gld. ausgeworfen.

b) M^r Pierre KLEIN de Luxembourg, au traitement annuel de 500 fl.

c) M^r Édouard Tedesco de Luxembourg, au traitement annuel de 400 fl.

5° Le 16 avril 1847 le Conseil de Gouvernement a arrêté un règlement pour la tenue des heures d'études.

6° Le 27 mai 1847, M^r Henri BARREAU, Professeur à l'athénée de Luxembourg, a été nommé officier en titre de l'université de France.

B) Augmentation du matériel de l'enseignement.

1° L'administration urbaine a accordé une somme de 500 fls. pour l'entretien du laboratoire de chimie et du cabinet de physique.

2° Le Gouvernement grand-ducal a fait confectionner 30 bancs à pupitres pour l'ameublement des salles d'études.

3° La caisse de l'athénée a alloué 30 fls. pour cartes géographiques; 350 fls. pour la bibliothèque spéciale de l'athénée; 50 fls. pour l'école de chant; 100 fls. pour l'école de musique.

C. Geschenke. — DONS.

I. Der Bibliothek des Athenäums sind nachstehende Geschenke zugekommen.

DONS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ATHÉNÉE.

Bücher und Handschriften. — LIVRES IMPRIMÉS ET MANUSCRITS.

Die verehrten Geber sind: — NOMS DES DONATEURS.

Messieurs Alesch, Michel, élève de l'athénée, 1; Bodson, professeur, 1; Buchholz, élève de l'athénée, 1; Bück, libraire, 6; Clasen, Prosper, élève de l'athénée, 1; Clomes, Professeur, 139; M^{me} Collart, de Dommeldange, 2; Collart, élève de l'athénée, 1; Engling, Professeur, 4; Ferron, candidat en droits, 1; Fischer, aîné, pharmacien, 3; l'abbé Gindorff, 2; Gläser, Nicolas, élève de l'athénée, 1; Heinze, commis-libraire, 1; M^{lle} Janty, Susanne, rentière, 12; van Kerckhoff, professeur, 1; Kessler, instituteur à Remich, 7; Klein, instituteur à Frisange, 1; Koob, institut. à Luxembourg, 1; Maeysz, curé émérite, 20; Martha, Prof. agrégé, 2; Michaëlis, Prof. à l'athénée, 1; Moes, Nicolas, élève de l'athénée, 1; Moris, Professeur, 2; Namur, Pie, employé au secrétariat de M^r le Vicaire apostolique, 5; Paquet, Professeur, 1; Pétry, Prosper, élève de l'athénée, 1; Rehm, libraire (Komische Historien Titi Livii etc. 1. vol. in fol. getruckt und geendet zu Mentz durch Johann Schaeffer 1523;) Schmit-Brück, imprimeur-libraire, 1; Sivering, chef de division, 1; Stiff, bourgmestre de Hesperange, 2; Stirn, inspecteur de l'enregistrement et des domaines, 8; Théato, candidat en droits, 2; Wies, Prof., 2; Wolff, Prof., 1; Würth-Paquet, Conseiller à la Cour sup. de justice, 25; Würth, Léon, élève de l'athénée, 1.

II. Das Musäum des Athenäums. — Musée de l'Athénée.

Die verschiedene Sammlungen des Musäums sind während 1846—1847 bedeutend vermehrt worden.

Diese Zuwächse werden ausführlich in der nächsten Veröffentlichung der Gesellschaft für Auffuchung und Erhaltung geschichtlicher Denkmäler im Großherzogthum Luxemburg zur öffentlichen Kenntniß gebracht werden.

Mehrere Schüler des Athenäums haben zur Vermehrung dieser Sammlungen beigetragen:

Messieurs, *Barth*, Edmond; *Cahn*, Michel; *Clavareau*, Émile; *Collart*, Charles; *Even*, François; *Ettinger*, Philippe; *Faber*, Georges; *Gilson*, Adolphe; *Glesener*, Nicolas; *Guillaume*, Pierre; *Hoffmann*, Pierre; *Kauder*, Nicolas; *Kind*, Hermann; *Kunze*, Martin; *Larue*, Prosper; *Levasseur*, Émile; *Leyder*, Nicolas; *Lion*, Claude; *Praun*, Auguste; *Rothermel*, François; *Sax*, Jean; *Schaack*, Hyacinthe; *Schlinck*, Jacques; *Tedesco*, Eugène; (dessin représentant la copie par lui faite du portrait de Bender); *Würth*, Léon.

Les différentes collections du musée de l'athénée ont été considérablement augmentées pendant l'année 1846—1847.

Les détails de ces accroissements seront consignés dans la prochaine publication de la société pour la recherche et la conservation des monuments hist. du Grand-Duché.

Plusieurs élèves de l'athénée ont contribué à augmenter ces collections, savoir:

III. Naturalien-Sammlung. — Collection d'histoire naturelle.

Diese Sammlungen sind durch verschiedene Beiträge nachstehender Herrn vermehrt worden:

Ces différentes collections ont été alimentées par:

Messieurs: *Faber*, bourgmestre à Bissen; *de la Fontaine*, Commandant de la Maréchaussée grand-ducale à Luxembourg; *Liez*, concierge de l'école normale; *Meyers* et *de Maringh*, élèves de l'athénée; *Stiff*, Jean, propriétaire à Fentange.

Die Bibliothek des Athenäums, die Naturalien-Sammlung und jene der vaterländischen Alterthümer, unter der Aufsicht des Hrn. Professors A. Namur, stehen den Schülern Donnerstags nach der Messe offen.

La bibliothèque de l'Athénée, le cabinet d'histoire naturelle et celui des antiquités du Pays, sous la surveillance de M^r le professeur A. NAMUR, sont ouverts aux élèves le jeudi, immédiatement après la messe.

D. Anzahl der Schüler in den verschiedenen Abtheilungen der Anstalt. NOMBRE DES ÉLÈVES DES DIFFÉRENTES DIVISIONS DE L'ÉTABLISSEMENT.

Klassen.		In den 4 untern Klassen.				In den 4 obern Klassen.				Total.
		Dans les 4 classes inf.				Dans les 4 classes sup.				
CLASSES.		VIII.	VII.	VI.	V.	IV.	III.	II.	I.	TOTAL.
1. Halbj. 1 ^{er} Sem.	Gymnasiasten.—Gymnase.....	65	56	52	45	48	36	22	6	330
	Realisten.—Cours industriel...	,	,	,	,	4	4	1	1	10
2. Halbj. 2 ^d Sem.	Gymnasiasten.—Gymnase.....	65	56	48	42	45	35	20	6	317
	Realisten.—Cours industriel...	,	,	,	,	3	4	1	1	9

Von diesen 326 Schülern waren 297 aus dem Großherzogthum, wovon 126 aus der Stadt Luxemburg, 10 aus der Garnison, 19 Ausländer. In derselben Zahl, 326, befinden sich 316 Katholiken, 7 Protestanten, 3 Israeliten.

De ces 326 élèves, 297 sont du Grand-Duché, parmi lesquels 126 de la ville de Luxembourg, 10 de la garnison et 19 étrangers. Le même nombre, 326, comprend 316 catholiques, 7 évangéliques, et 3 israélites.

E. **Namen der abgegangenen Schüler.**—**Noms des élèves qui ont quitté l'établissement**

a) Zu Ende vorigen! Jahres nach vollendeter Maturitäts-Prüfung.

a) A la fin de l'année dernière, après l'examen de maturité:

De la I^{re} classe: *Elter*, François, *Graff*, Joseph, *Heuard*, Gustave, *Majerus*, Léon, *Tédesco*, Édouard, de Luxembourg; *Fisch*, J.-P. de Mersch; *Heck*, Rodolphe, de Diekirch; *Klein*,

François, de Junglinster; *Mayrisch*, Édouard, d'Echternach; *Reding*, Georges, d'Allerborn, *Schœtter*, Jean, d'Esch-s-S.; *Welter*, Alf. de Remich; et *Wiebé*, Xavier, de Kœnigsberg.

b) Ohne Maturitäts-Prüfung. — b) Sans examen de maturité:

De la II^{me} cl. *Barnig*, Nicolas, de Nospelt; *Kraus*, Michel, de Mersch; *Molitor*, Jean-Bapt. de Luxembourg

Nicolas, de Larochette; *Lahaye*, Joseph, de Luxembourg; *Sadler*, Dominique, de Duderange; *Steimes*, Nicolas, de Gonderange.

De la III^{me} cl. de *Maringh*, Léopold, de Bubange.

De la VIII^{me} cl. *Bourg*, Nicolas, et *Bous*, Pierre, de Luxembourg; *Hemmer*, Clément, de Clémency; *Pirsch*, François, de Luxembourg; *Reuter*, J.-P. de Lorensweiler; *Schweitzer*, Nicolas, de Luxembourg; de *Pouckes*, Léopold, de S^{te}-Cécile.

De la IV^{me} cl. *Débické*, Rodolphe, de Luxembourg.

De la V^{me} cl. *Cary*, Auguste, de Luxembourg.

De la VI^{me} cl. *Pœckes*, Pierre, de Bettange; *Stoltz*, Jacques, de Bofferdange.

De la VII^{me} cl. *Fuchs*, Charles, de Luxembourg; *Heymanns*, Pierre, de Dommeldange; *Kayser*,

c) Im Laufe des Schuljahrs 1846—1847. — c) Dans le courant de l'année scolaire 1846-1847.

De la II^{me} cl. *Frères*, Henri, d'Encherange; *Simonis*, Alphonse, de Luxembourg; *Welter*, J.-P. de Remich.

De la VI^{me} cl. *Heintzé*, Aug., de Luxembourg; *Mouzin*, Charles, de Reckerthal; *Braun*, Chrétien, de Remich; *Thyes*, Felix, de Luxembourg; *Pettinger*, Pierre, de Heisdorf; *Welter*, Antoine, de Remich.

De la III^{me} cl. *Schmits*, Nicolas, de Draufeld; *Schrœder*, Pierre, de Gilsdorf; *Erdmer*, Henri, de Luxembourg.

De la VII^{me} cl. *Hauer*, Nic., de Clausen; *Felsenhardt*, Ferdinand, de Vianden; *Wagner*, P., de Faiencerie; *Knepper*, Émile, de Peppange; *Hilger*, Jean, de Luxembourg; *Winckel*, Joseph, de Remich.

De la IV^{me} cl. *Reuter*, J.-P., *Servais*, J.-P., de Luxembourg; et *Welter*, J.-P. de Remich.

De la VIII^{me} cl. *Knepper*, Eugène, de Peppange; *Medernach*, J.-P., de Larochette; *Wagner*, Jean, de Beckerich; *Hoffmann*, Pierre, de Gœtzingen; *Friederich*, Jacques, d'Ehrlange.



Verzeichniß der Zöglinge, welche wegen ihrer Fortschritte in den verschiede-
NOMS DES ÉLÈVES, QUI A RAISON DE LEURS PROGRÈS DANS LES DIFFÉRENTES BRANCHES DE

PRIX ET ACCESSITS.	Namen und Geburtsort. NOMS ET LIEU DE NAISSANCE.	Sprachunterricht. LANGUES.				Wissenschaftlicher SCI.		
		Latin.	Grec.	Allemand.	Français.	Religion.	Histoire et Géographie.	Mathém.
		Latin.	Grec.	Allemand.	Français.	Religion.	Histoire et Géographie.	Mathém.
I^{re} CLASSE.								
1 ^{er} PRIX.	Würth, Léon, de Luxembourg . . .	1.1.1.1.	2.2.2.1.	2.2.2.2.	1.1.2.2.	1.1.1.1.	1.1.1.1.	1.1.1.1.
2 ^{me} —	Grœwig, Nicolas, de Luxembourg . . .	1.1.1.1.	1.1.1.1.	5.5.5.2.	2.2.2.2.	2.2.2.2.	1.1.1.1.	1.1.1.1.
1 ^{er} ACCESSIT.	Mersch, Antoine, de Selscheid . . .	5.2.2.5.	2.2.2.2.	4.5.5.5.	5.2.5.5.	5.2.2.2.	2.2.2.2.	2.2.2.2.
2 ^{me} —	Petry, Prosper, de Roodt . . .	5.3.3.3.	4.3.4.5.	5.4.4.5.	5.2.5.5.	5.3.5.3.	2.2.2.2.	5.3.5.3.
3 ^{me} —	de Maringh, Henri, de Bubingen . . .	5.3.5.5.	4.3.4.3.	4.4.5.4.	2.2.2.2.	4.4.4.4.	2.2.2.2.	5.3.5.3.
4 ^{me} —	Meyers, Christophe, de Budeler . . .	5.5.5.5.	4.3.4.3.	4.4.4.3.	5.5.5.5.	5.3.5.3.	5.3.5.3.	5.3.5.3.
	Baustert, François, de Luxembourg, élève de l'école industrielle			5.5.5.5.	2.2.2.2.	5.2.2.2.	5.2.2.2.	2.2.2.2.
II^{me} CLASSE.								
1 ^{er} PRIX.	Breisdorff, Nicolas, de Luxembourg . . .	1.1.1.1.	1.1.1.1.	2.2.2.1.	1.1.1.1.	1.1.1.1.	1.1.1.1.	1.1.1.1.
2 ^{me} —	Bourgeois, Henri, de Luxembourg . . .	2.1.1.1.	1.1.1.1.	2.2.2. .	2.2.1.1.	1.1.1.1.	1.1.1.1.	1.1.1.1.
3 ^{me} —	Nilles, Nicolas, de Ripweiler	2.2.1.2.	1.1.1.1.	2.2.2.2.	2.2.2.5.	1.1.1.1.	1.1.1.1.	1.1.1.1.
4 ^{me} —	Glœsener*, Jean-Baptiste, de Berg . . .	2.2.2.2.	2.2.2.2.	5.4.2.1.	2.2.2.2.	2.4.1.1.	1.4.1.1.	1.4.1.1.
1 ^{er} ACCESSIT.	Schaack, Joseph, de Wiltz	5.3.2.2.	5.5.5.5.	5.5.5.5.	5.3.5.5.	2.1.2.2.	2.1.1.1.	2.1.1.1.
	Harpes, Antoine, d'Useldange	2.5.2.5.	1.2.2.2.	5.5.5.5.	2.5.2.5.	1.1.1.2.	2.2.3.5.	5.5.5.5.
	Linkels, Nicolas, d'Ingeldorf	5.5.2.2.	1.1.2.2.	5.5.5.5.	5.2.2.5.	2.2.2.2.	2.2.2.2.	2.2.2.2.
2 ^{me} —	Bots, Mathias, de Grevenmacher	5.3.2.2.	2.2.2.2.	5.2.5.2.	5.5.2.2.	1.1.2.2.	2.5.5.5.	5.5.5.5.
	Müller, J. C. d'Ehlinge	5.3.2.2.	2.2.5.2.	4.4.4.5.	5.5.5.5.	1.1.2.1.	5.2.2.2.	2.2.2.2.
	Vannerus, Ernest, de Diekirch	4.5.2.2.	5.2.5.5.	4.5.5.5.	5.2.1.1.	5.5.5.2.	2.2.2.2.	4.5.5.5.
5 ^{me} —	Kimmen, Nicolas, d'Eschweiler	4.5.5.2.	5.5.4.5.	5.4.5.5.	4.4.2.5.	5.5.5.2.	5.2.2.2.	5.3.5.5.
	Weydert, Jean, de id.	4.4.5.5.	5.5.5.5.	5.2.5.2.	5.5.5.5.	2.4.5.5.	2.2.2.2.	5.5.5.5.
III^{me} CLASSE.								
1 ^{er} PRIX.	Bivort, Jean-Baptiste, de Cessingen . . .	2.1.1.1.	2.2.2.2.	3.1.2.1.	4.1.3.1.	1.1.1.1.	3.2.2.2.	1.1.1.1.
	Moes, Nicolas, de Bous	2.1.2.1.	2.2.2.2.	2.2.2.2.	3.2.2.2.	1.1.1.1.	2.2.2.2.	1.1.1.1.
2 ^{me} —	Faülbecker, Joseph, de Luxembourg . . .	2.1.2.1.	2.2.2.2.	2.2.2.2.	3.2.4.2.	1.1.1.1.	2.2.2.2.	1.1.1.1.
	Baldauff, Ferdinand, d'Echternach . . .	2.1.2.1.	1.1.1.2.	2.3.2.2.	4.2.3.2.	1.1.1.1.	2.2.2.2.	1.1.1.2.
3 ^{me} —	Langer, Jean, de Diekirch	2.2.2.2.	2.2.2.2.	2.2.2.2.	4.2.3.2.	2.2.2.2.	2.2.2.2.	1.1.1.1.
4 ^{me} —	Berta, Mathias, de Sept-fontaines . . .	2.2.2.2.	2.2.2.2.	3.2.2.2.	4.3.2.2.	1.1.1.1.	2.2.2.2.	1.2.2.3.
	Schaack, Hyacinthe, de Luxembourg . . .	2.2.2.2.	2.2.1.2.	2.2.2.3.	3.3.2.2.	1.2.1.1.	2.2.2.2.	2.2.2.2.
5 ^{me} —	Scheer, Jean-Bapt., de Grevenmacher . . .	2.2.2.2.	2.2.2.2.	2.2.2.2.	4.2.3.2.	1.1.1.1.	2.2.2.2.	2.2.2.2.
1 ^{er} ACCESSIT.	Majerus, Henri, de Heiderscheid	2.2.2.2.	3.3.3.2.	2.2.2.2.	4.2.3.2.	1.2.2.2.	2.2.2.2.	2.2.2.2.
	Stotten, Charles, de Münster (Prusse) . . .	2.2.2.2.	2.2.2.2.	2.2.2.2.	4.4.3.3.	1.2.2.2.	2.2.2.2.	2.2.2.2.
2 ^{me} —	Jost, Nicolas, d'Esch-sur-la-Sûre	3.2.2.2.	2.2.2.2.	2.2.2.2.	4.3.3.3.	1.1.2.1.	3.3.3.3.	2.3.3.3.
3 ^{me} —	Meyers, Pierre, de Remich	2.2.2.2.	2.2.2.3.	3.2.2.2.	4.3.2.2.	1.2.1.2.	3.3.3.3.	4.3.4.3.
	Bonertz, François, de Diekirch	3.3.3.3.	2.2.2.3.	3.2.3.3.	3.3.3.3.	1.2.1.1.	2.2.2.2.	3.3.3.3.
4 ^{me} —	Krieger, Philippe, de Heiderscheid	4.3.3.3.	2.2.2.2.	4.3.3.3.	3.4.3.4.	2.2.2.2.	2.2.2.2.	2.2.2.2.
5 ^{me} —	Cigrang, Michel, de Beaufort	3.2.2.2.	2.2.2.3.	2.3.3.3.	3.3.3.2.	1.2.2.2.	3.3.3.3.	3.4.4.4.
	Leclerc, Théodore, de Luxembourg	3.3.3.4.	3.4.4.4.	3.3.3.3.	3.2.3.3.	2.2.2.2.	2.2.2.2.	3.3.3.3.
	Arnoldi, Jean, d'Echternach	2.2.3.3.	2.2.2.2.	3.3.3.3.	4.3.3.3.	3.3.3.2.	3.3.3.3.	4.3.3.3.
6 ^{me} —	Peiffer, Nicolas, de Goëtzingen	3.3.3.3.	3.3.3.3.	3.3.3.3.	4.3.3.3.	2.3.2.2.	2.2.2.2.	3.3.3.3.
	Wagener, Jean, de Keispelt	3.2.3.2.	3.3.3.3.	3.3.3.3.	5.5.5.3.	3.4.3.3.	4.4.4.4.	2.2.2.2.
7 ^{me} —	Geymer, Dominique, de Saul	3.3.3.3.	3.3.3.3.	3.3.4.3.	5.3.4.3.	2.3.2.2.	2.2.2.2.	3.3.3.3.

* Cet élève a été malade pendant le 2^{me} trimestre.

Denen Zweigen die höchsten Nummern erhalten haben.

L'ENSEIGNEMENT, ONT OBTENU LES PREMIERS NUMÉROS DANS LES NOTES TRIMESTRIELLES.

Unterricht. E N C E S.						Total. TOTAL.	Nicht verbindlicher Unterricht. COURS NON OBLIGATOIRES.					
Physik.	Encyclop.	Philos.	Esthetik.	Astron.	Griech. u. röm. Alterth.		Hebräisch	Englisch.	Holländ.	Chemie.	Zeichnen.	Gefang.
Physique.	Encyclop.	Philosoph	Esthétique.	Astron.	Antiquités grecques et romaines.		Hébreu.	Anglais.	Holland.	Chimie.	Dessin.	Chant.
7 É L È V E S. DONT 1 DE L'ÉCOLE INDUSTRIELLE.												
2.2.2.2.	2.2.2.1.	2.2.2.2.	“	1.1.1.1.	1.1.2.2.	70	“	“	“	“	“	“
4.5.5.5.	2.3.2.2.	2.2.5.2.	“	1.1.1.1.	1.1.2.2.	84	“	“	“	“	“	“
4.5.4.4.	5.3.3.3.	5.2.5.5.	“	5.3.3.3.	2.2.3.2.	126	“	“	“	“	“	“
4.4.4.4.	5.4.3.3.	5.4.3.5.	“	5.3.3.3.	5.3.3.3.	149	“	“	“	“	“	“
5.3.4.4.	4.4.4.3.	4.4.4.3.	“	5.3.3.3.	5.3.2.2.	155	“	“	“	“	“	“
4.4.4.4.	4.4.5.5.	4.4.4.5.	“	5.3.3.3.	5.3.3.3.	158	“	“	“	“	“	“
„ 5.3.3.	“	“	“	2.2.2.2.	“	72	“	“	“	“ 5.4.4.	“	“
19 É L È V E S. — 1 É L È V E D U C O U R S I N D U S T R I E L L E.												
2.2.2.2.	“	“	“	“	“	59	“	“	“	“	“	“
2.2.2.2.	“	“	“	“	“	43	“	“	“	“	“	“
5.2.2.2.	“	“	“	“	“	49	1.1.1.	“	“	“	“	“
2.„ 2.2.	“	“	“	“	“	40+45	“	“	“	“	“	“
5.3.3.3.	“	“	“	“	“	75	“	“	“	“	“	“
4.5.3.3.	“	“	“	“	“	79	“	“	“	“	“	“
4.5.4.4.	“	“	“	“	“	79	“	“	“	“	“	“
4.4.4.4.	“	“	“	“	“	83	“	“	“	“	“	“
4.4.4.4.	“	“	“	“	“	84	“	“	“	“	“	“
5.4.5.5.	“	“	“	“	“	87	“	“	“	“	“	“
5.5.5.5.	“	“	“	“	“	96	“	“	“	“	“	“
4.4.4.4.	“	“	“	“	“	96	“	“	“	“	“	“
35 É L È V E S ET 5 É L È V E S D E L'ÉCOLE INDUSTRIELLE.												
1.1.1.1.	“	“	“	“	“	50	“	“	“	“	“	“
1.1.1.1.	“	“	“	“	“	51	“	“	“	“	“	“
2.1.1.1.	“	“	“	“	“	54	“	“	“	“	“	“
2.2.2.2.	“	“	“	“	“	56	“	“	“	“	“	“
3.3.3.3.	“	“	“	“	“	67	“	“	“	“	“	“
3.3.3.3.	“	“	“	“	“	68	“	“	“	“	“	“
4.4.4.3.	“	“	“	“	“	70	“	“	“	“	“	“
4.4.4.3.	“	“	“	“	“	70	“	“	“	“	“	“
4.4.4.4.	“	“	“	“	“	77	“	“	“	“	“	“
4.5.4.4.	“	“	“	“	“	78	“	“	“	“	“	“
5.4.4.4.	“	“	“	“	“	83	“	“	“	“	“	“
4.5.4.4.	“	“	“	“	“	86	“	“	“	“	“	“
5.4.5.4.	“	“	“	“	“	87	“	“	“	“	“	“
4.5.4.4.	“	“	“	“	“	89	“	“	“	“	“	“
5.4.4.4.	“	“	“	“	“	91	“	“	“	“	“	“
3.3.3.3.	“	“	“	“	“	91	“	“	“	“	“	“
4.4.4.4.	“	“	“	“	“	95	“	“	“	“	“	“
5.4.4.4.	“	“	“	“	“	95	“	“	“	“	“	“
2.3.3.2.	“	“	“	“	“	97	“	“	“	“	“	“
4.5.5.4.	“	“	“	“	“	99	“	“	“	“	“	“

PRIX ET ACCESSITS.	Namen und Geburtsort NOMS ET LIEU DE NAISSANCE.	Sprachunterricht. LANGUES.			
		Latéin.	Griechisch.	Deutsch.	Französisch.
		Latin.	Grec.	Allemand.	Français.
IV. C L A S S E.					
1 ^{er} PRIX.	Wolff, Victor, de Clervaux	1. 1. 1. 1.	1. 1. 1. 1.	1. 2. 2. 2.	1. 2. 2. 2.
2 ^{me} —	Klein, Édouard, de Junglinster	1. 1. 1. 1.	1. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 3. 2.
3 ^{me} —	Gaspard, François, de Remich	1. 1. 1. 1.	1. 2. 2. 1.	1. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
4 ^{me} —	Heyart, Jean, de Bettborn	1. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
	Clusen, Antoine, de Grevenmacher	1. 1. 2. 2.	1. 1. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 3. 2.
1 ^{er} ACCESSIT.	Kaesch, Pierre, de Hautbellain	2. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 1.	3. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
	Raphael, Charles, de Larochette	1. 1. 2. 2.	1. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
	Toussaint, Nicolas, de Schieren	1. 2. 2. 2.	1. 2. 2. 2.	3. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
	Urhausen, Jean-Nicolas, de Trois-Vierges	1. 2. 1. 1.	1. 1. 2. 1.	3. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
2 ^{me} —	Wintersdorff, Théodore, d'Enschrange	2. 2. 2. 2.	3. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
	Dietz, Jean-Baptiste, de Grevenmacher	2. 2. 3. 2.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 3. 2.
	Peulen, Henri, de Luxembourg	3. 2. 2. 2.	2. 3. 3. 2.	1. 2. 1. 2.	3. 3. 1. 1.
	Franq, Jean, d'Esch-sur-l'Alzette	2. 2. 3. 3.	3. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 2.
3 ^{me} —	Hous, Louis, de Luxembourg	2. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 2.	3. 3. 2. 2.	4. 3. 3. 2.
	Mcmingen, Joseph, d'Echternach	2. 1. 1. 1.	1. 1. 1. 1.	3. 2. 2. 2.	3. 2. 2. 2.
	Schou, Jean-Pierre, de Luxembourg	3. 2. 3. 3.	3. 2. 3. 2.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
	Gædert, Adam, de id.	3. 2. 3. 2.	3. 3. 3. 2.	3. 2. 2. 2.	2. 2. 3. 2.
	Funck, Théophile, de id.	3. 3. 3. 3.	3. 3. 3. 3.	4. 3. 3. 3.	4. 3. 3. 2.
4 ^{me} —	Muller, Guillaume, de Berdorff	3. 2. 2. 2.	1. 1. 1. 1.	3. 3. 2. 2.	3. 3. 2. 2.
	Muller, George, de Walferdange	3. 3. 3. 2.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 2. 2.
	Suttor, Charles-Eugène, d'Ettelbrück	1. 2. 3. 2.	3. 2. 3. 2.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
V. C L A S S E.					
1 ^{er} PRIX.	Berchem, Michel, de Luxembourg	1. 1. 1. 1.	1. 1. 1. 1.	1. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 1.
2 ^{me} —	Mullendorff, Charles, de Luxembourg	1. 1. 1. 1.	1. 1. 1. 1.	1. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 1.
3 ^{me} —	Kremer, Jacques, de id.	1. 2. 1. 1.	1. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 1.
4 ^{me} —	Winssinger, Léopold, de Bruxelles	1. 2. 1. 1.	2. 2. 1. 1.	3. 3. 3. 3.	2. 2. 2. 1.
5 ^{me} —	Carth, Nicolas, de Lenningen	1. 1. 1. 1.	1. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
6 ^{me} —	Mangen, Pierre, de Contern	2. 1. 1. 1.	1. 1. 1. 1.	2. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 2.
	Hubert, Pierre, de Wasserbillig	2. 2. 1. 1.	1. 1. 1. 1.	3. 3. 2. 2.	2. 2. 2. 1.
	Bourgraff, Michel, de Luxembourg	2. 2. 1. 1.	1. 1. 1. 1.	3. 3. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
	Serrig, François, de id.	2. 2. 1. 1.	2. 2. 1. 1.	3. 3. 3. 3.	2. 2. 2. 2.
1 ^{er} ACCESSIT.	Rauen, Mathias, de Ganach	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 2. 2.	3. 3. 3. 3.
2 ^{me} —	Wittenauer, Nicolas, de Luxembourg	2. 3. 3. 3.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	2. 2. 3. 2.
3 ^{me} —	Schinck, Jacques, de id.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	2. 2. 2. 2.
4 ^{me} —	Leyson, Nicolas, de Sanem	3. 3. 3. 3.	3. 3. 3. 2.	3. 3. 2. 2.	3. 3. 3. 3.
5 ^{me} —	Medernach, Mathias, de Larochette	2. 3. 3. 2.	2. 2. 2. 2.	2. 3. 3. 2.	3. 3. 3. 3.
	Kuborn, Mathias, de Mertert	3. 3. 3. 3.	2. 3. 3. 3.	1. 1. 2. 1.	3. 3. 3. 3.

Wissenschaftlicher Unterricht. S C I E N C E S.					Total. TOTAL.	Nicht verbindlicher Unterricht. COURS NON OBLIGATOIRES.	
Religion. Religion.	Geschichte und Geographie. Histoire et Géographie.	Mathematik. Mathématiques.	Naturgeschichte. Histoire natur.	Calligraphie. Calligraphie.		Zeichnen. Dessin.	Gefang. Chant.
45 É L È V E S. PLUS 5 RÉALISTES.							
2. 2. 2. 1.	2. 2. 2. 2.	1. 1. 1. 1.	3. 3. 3. 2.	"	52	"	"
2. 1. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	1. 1. 1. 1.	3. 3. 2. 2.	"	54	"	"
2. 2. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	2. 3. 3. 2.	"	57	"	"
2. 1. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	1. 1. 1. 1.	2. 3. 3. 2.	"	57	"	"
2. 2. 2. 1.	2. 2. 2. 2.	1. 1. 2. 3.	3. 3. 3. 3.	"	63	"	"
3. 2. 1. 2.	3. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	5. 5. 4. 5.	"	73	"	"
2. " 2. 2.	2. 3. 2. 2.	3. 3. 4. 4.	4. " 4. 4.	"	66+7=73	"	"
3. 2. 2. 3.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	4. 4. 4. 4.	"	73	"	"
3. 2. 2. 2.	3. 3. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	5. 5. 5. 4.	"	77	"	"
3. 2. 2. 3.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 3. 3.	4. 5. 4. 5.	"	79	"	"
2. 3. 2. 3.	3. 3. 3. 3.	2. 2. 2. 3.	4. 4. 4. 3.	"	80	"	"
2. 2. 1. 1.	3. 3. 2. 2.	4. 4. 5. 5.	4. 4. 3. 2.	"	80	"	"
2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	4. 4. 4. 4.	"	82	"	"
2. 2. 2. 2.	4. 4. 3. 3.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 2.	"	82	"	"
2. 2. 3. 2.	3. 3. 3. 3.	5. 4. 5. 4.	5. 5. 5. 3.	"	84	"	"
3. 3. 3. 2.	2. 2. 2. 2.	4. 4. 4. 4.	3. 3. 3. 3.	"	84	"	"
2. 2. 3. 2.	2. 2. 2. 2.	3. 2. 3. 3.	4. 4. 5. 4.	"	84	"	"
3. 2. 2. 2.	3. 2. 2. 2.	3. 3. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	"	85	"	"
2. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	4. 5. 3. 3.	5. 4. 4. 4.	"	85	"	"
2. 2. 2. 1.	3. 3. 3. 3.	4. 4. 3. 3.	4. 4. 4. 4.	"	86	"	"
3. 2. 3. 3.	3. 3. 3. 3.	3. 3. 4. 3.	4. 4. 4. 4.	"	86	"	"
42 É L È V E S.							
1. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	1. 1. 1. 1.	"	1. 1. 1. 1.	39	"	"
1. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	1. 1. 1. 1.	"	1. 1. 1. 1.	39	"	"
2. 2. 2. 1.	2. 2. 2. 2.	1. 1. 1. 1.	"	2. 2. 2. 1.	50	"	"
2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 1. 1.	"	1. 2. 1. 1.	57	"	"
1. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	3. 2. 2. 2.	"	2. 3. 2. 3.	58	"	"
2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	"	3. 2. 2. 2.	59	"	"
2. 3. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	2. 1. 1. 1.	"	3. 3. 2. 3.	64	"	"
2. 2. 1. 2.	3. 3. 3. 3.	3. 3. 3. 3.	"	2. 3. 2. 2.	68	"	"
2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 4. 3.	"	2. 2. 2. 2.	69	"	"
1. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	2. 3. 2. 3.	"	3. 3. 2. 2.	73	"	"
3. 2. 2. 2.	3. 2. 2. 2.	2. 2. 1. 1.	"	3. 3. 3. 3.	76	"	"
1. 2. 2. 1.	2. 2. 2. 2.	3. 4. 4. 4.	"	3. 3. 3. 3.	77	"	"
2. 2. 1. 1.	3. 3. 3. 3.	2. 2. 3. 2.	"	2. 2. 2. 2.	80	"	"
3. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	4. 4. 3. 3.	"	3. 2. 2. 2.	80	"	"
1. 2. 2. 2.	2. 2. 3. 3.	3. 3. 3. 3.	"	3. 3. 3. 3.	81	"	"

PRIX ET ACCESSITS.	Namen und Geburtsort. NOMS ET LIEU DE NAISSANCE.	Sprachunterricht. S C I E N C E S .			
		Latéin.	Griechisch.	Deutsch.	Französisch.
		Latin.	Grec.	Allemand.	Français.
VI. C L A S S E .					
1 ^{er} PRIX.	<i>Zech, Léopold, de Cologne</i>	1. 1. 1. 1.	2. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
2 ^{me} —	<i>Grimberger, Henri, de Luxembourg</i>	2. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	2. 3. 3. 2.	2. 2. 2. 2.
3 ^{me} —	<i>Funck, Alphonse, de id.</i>	2. 2. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
4 ^{me} —	<i>Igel, Jean, de id.</i>	2. 2. 1. 1.	3. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 2. 2.
5 ^{me} —	<i>Greisch, Nicolas, d'Esch-s.-la-Sûre</i>	2. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	3. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
6 ^{me} —	<i>Flick, Pierre, de Septfontaines</i>	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	2. 3. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
	<i>Hostert, Jean-Pierre, de Hostert</i>	2. 2. 2. 2.	3. 2. 2. 2.	2. 3. 2. 2.	2. 2. 2. 3.
1 ^{er} ACCESSIT.	<i>Glæsener, Isidor, de Mondercange</i>	1. 1. 1. 1.	2. 2. 1. 1.	3. 2. 3. 3.	2. 2. 2. 2.
	<i>Schoué, Jean-Pierre, de Wiltz.</i>	2. 2. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
2 ^{me} —	<i>Praun, Auguste, de Luxembourg.</i>	3. 2. 1. 1.	3. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
3 ^{me} —	<i>Ludvig, Jean, de id.</i>	3. 3. 2. 3.	3. 2. 2. 2.	2. 3. 3. 2.	2. 2. 2. 2.
4 ^{me} —	<i>Simons, Erneste, de id.</i>	2. 2. 1. 1.	3. 2. 2. 2.	4. 4. 3. 3.	2. 2. 2. 2.
5 ^{me} —	<i>Mullendorff, Auguste, de id.</i>	2. 2. 2. 2.	4. 3. 2. 2.	4. 3. 3. 3.	2. 2. 2. 2.
6 ^{me} —	<i>Muller, Joseph, de Cologne</i>	3. 2. 2. 2.	3. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 3.
7 ^{me} —	<i>Guillaume, * Pierre, de Steinsel</i>	3. 2. 1. 1.	3. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	3. 2. 2. 2.
8 ^{me} —	<i>Liez, Joseph, de Luxembourg</i>	4. 2. 2. 2.	3. 2. 2. 2.	2. 2. 3. 3.	2. 2. 2. 2.
9 ^{me} —	<i>Fix, Augustin, d'Arlon</i>	3. 3. 2. 2.	4. 3. 3. 3.	3. 3. 3. 2.	3. 3. 3. 3.
10 ^{me} —	<i>Buchholz, Jean-Baptiste, de Niederanven</i>	5. 4. 3. 3.	4. 4. 3. 3.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 3.
11 ^{me} —	<i>Sax, Jean, de Luxembourg</i>	3. 4. 3. 2.	4. 3. 3. 3.	3. 3. 3. 3.	3. 3. 3. 3.
12 ^{me} —	<i>Otinger, Jean, de Flaxweiler</i>	3. 3. 2. 2.	4. 3. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	3. 2. 2. 2.
VII. C L A S S E .					
1 ^{er} PRIX.	<i>Boler, Robert, de Luxembourg</i>	1. 1. 1. 1.	»	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
2 ^{me} —	<i>Kauder, Nicolas, de Niederanven</i>	2. 2. 2. 2.	»	3. 3. 2. 2.	2. 2. 2. 2.
3 ^{me} —	<i>Hansen, Pierre, de Vichten</i>	2. 1. 1. 1.	«	3. 3. 2. 2.	3. 2. 2. 2.
4 ^{me} —	<i>Peters, Jean, de Beyren</i>	2. 1. 2. 1.	«	3. 3. 2. 2.	2. 2. 3. 2.
5 ^{me} —	<i>Fox, Guillaume, de Mullendorff.</i>	2. 2. 2. 1.	«	3. 3. 2. 2.	2. 2. 3. 3.
6 ^{me} —	<i>Brasseur, Pierre, d'Esch-sur-l'Alzette</i>	2. 2. 2. 2.	«	3. 2. 2. 3.	3. 2. 2. 2.
7 ^{me} —	<i>Wunsch, Jean, d'Eich</i>	3. 3. 2. 2.	»	3. 3. 3. 2.	3. 2. 3. 3.
1 ^{er} ACCESSIT.	<i>Mæs, Michel, de Bous.</i>	3. 3. 3. 3.	«	2. 2. 2. 2.	3. 3. 4. 3.
2 ^{me} —	<i>Fox, Michel, de Mullendorff.</i>	2. 2. 2. 2.	«	2. 3. 3. 3.	3. 3. 3. 3.
3 ^{me} —	<i>Klepper, Michel, de Dommeldange</i>	3. 2. 2. 3.	«	3. 3. 3. 3.	2. 2. 3. 3.
4 ^{me} —	<i>Flesch, Philippe, de Stegen</i>	3. 3. 3. 2.	«	3. 3. 3. 3.	4. 3. 4. 4.
5 ^{me} —	<i>Thommes, Henri, de Bofferdange.</i>	2. 2. 2. 3.	«	3. 3. 3. 3.	3. 3. 3. 3.
6 ^{me} —	<i>Lagrange, Henri, de Septfontaines</i>	3. 2. 3. 3.	«	3. 3. 2. 2.	2. 2. 3. 3.
7 ^{me} —	<i>de Maringh, Adrien, de Bubange</i>	« 2. 3. 3.	«	« 4. 3. 3.	« 2. 3. 2.
	<i>Posing, Henri, d'Useldange</i>	2. 2. 2. 1.	«	4. 4. 3. 3.	4. 3. 4. 3.

* Cet élève a été malade pendant tout le 4^{me} trimestre.

Wissenschaftlicher Unterricht. S C I E N C E S.					Total. TOTAL.	Nicht verbindlicher Unterricht. COURS NON OBLIGATOIRES.	
Religion. Religion.	Geschichte und Geographie. Histoire et Géographie.	Mathematik. Mathématiques.	Naturgeschichte. Histoire natur.	Calligraphie. Calligraphie.		Zeichnen. Dessin.	Gefang. Chant.
49 É L È V E S.							
2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	2. 1. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	"	54	"	"
2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 3.	2. 2. 3. 2.	2. 2. 2. 2.	"	65	"	"
2. 1. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	3. 4. 3. 3.	2. 2. 2. 2.	"	66	"	"
1. 1. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	2. 2. 2. 2.	"	67	"	"
2. 2. 2. 2.	3. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	3. 3. 3. 3.	"	71	"	"
2. 2. 2. 2.	3. 2. 2. 2.	4. 3. 3. 3.	2. 3. 2. 2.	"	72	"	"
2. 2. 2. 2.	2. 3. 2. 3.	3. 2. 2. 2.	2. 3. 2. 3.	"	72	"	"
4. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	4. 3. 4. 4.	2. 3. 3. 3.	"	73	"	"
3. 3. 2. 2.	4. 4. 3. 3.	3. 2. 2. 2.	2. 2. 3. 3.	"	73	"	"
2. 2. 3. 2.	3. 2. 2. 2.	4. 3. 4. 4.	3. 2. 2. 2.	"	74	"	"
2. 2. 3. 2.	3. 3. 3. 3.	2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	"	75	"	"
4. 3. 3. 2.	3. 2. 2. 2.	3. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 2.	"	78	"	"
3. 2. 3. 2.	2. 2. 2. 2.	3. 3. 4. 4.	2. 2. 2. 2.	"	80	"	"
2. 2. 2. 2.	2. 2. 2. 2.	5. 5. 4. 4.	3. 3. 3. 3.	"	84	"	"
2. 2. 2. "	4. 3. 3. "	3. 3. 4. "	3. 3. 3. "	"	64+21	"	"
3. 3. 3. 2.	3. 3. 3. 3.	4. 4. 4. 4.	3. 3. 3. 2.	"	87	"	"
"	3. 3. 3. 3.	3. 3. 3. 3.	2. 3. 3. 2.	"	80+12	"	"
3. 3. 4. 3.	3. 3. 2. 2.	3. 3. 3. 2.	3. 2. 2. 3.	"	93	"	"
3. 2. 2. 2.	3. 3. 3. 3.	4. 3. 3. 2.	3. 3. 3. 3.	"	94	"	"
4. 3. 3. 2.	3. 4. 3. 3.	4. 4. 3. 3.	3. 4. 4. 3.	"	95	"	"
56 É L È V E S.							
1. 1. 1. 1.	1. 2. 1. 1.	2. 2. 2. 2.	"	2. 2. 1. 1.	43	"	"
1. 2. 1. 2.	2. 2. 1. 1.	3. 2. 2. 2.	"	3. 2. 2. 2.	56	"	"
3. 2. 1. 1.	4. 3. 3. 2.	3. 2. 2. 2.	"	3. 2. 2. 2.	61	"	"
1. 1. 1. 1.	3. 3. 3. 3.	3. 3. 3. 3.	"	3. 2. 2. 2.	62	"	"
2. 1. 1. 1.	3. 3. 4. 3.	2. 2. 2. 2.	"	3. 3. 2. 2.	63	"	"
2. 2. 2. 2.	2. 3. 2. 3.	3. 3. 3. 3.	"	2. 2. 2. 2.	65	"	"
1. 1. 1. 1.	3. 2. 3. 3.	3. 2. 3. 3.	"	2. 2. 2. 2.	66	"	"
2. 3. 3. 2.	2. 2. 3. 3.	4. 3. 2. 2.	"	3. 2. 2. 2.	73	"	"
2. 2. 2. 2.	3. 4. 3. 3.	3. 3. 3. 3.	"	3. 3. 2. 2.	74	"	"
1. 1. 2. 1.	3. 3. 3. 4.	3. 4. 4. 3.	"	3. 3. 2. 2.	74	"	"
2. 1. 1. 2.	3. 3. 2. 3.	2. 2. 2. 2.	"	4. 3. 3. 3.	76	"	"
3. 2. 2. 2.	4. 3. 2. 3.	3. 3. 2. 3.	"	3. 3. 3. 3.	77	"	"
3. 4. 3. 2.	3. 3. 3. 3.	3. 3. 5. 4.	"	3. 2. 2. 2.	79	"	"
" 3. 3. 2.	" 4. 4. 4.	" 2. 2. 2.	"	" " " "	51+29	"	"
2. 1. 1. 2.	3. 3. 4. 4.	3. 3. 4. 3.	"	4. 3. 3. 3.	81	"	"

PRIX ET ACCESSITS.	Namen und Geburtsort. NOMS ET LIEU DE NAISSANCE.	Sprachunterricht. LANGUES.			
		Latéin.	Griechisch.	Deutsch.	Französisch.
		Latin.	Grec.	Allemand.	Français.
VIII. C L A S S E.					
1 ^{er} PRIX.	<i>Cohen, Michel, d'Ettelbrück</i>	2. 1. 1. 1.	"	2. 1. 1. 1.	2. 1. 2. 1.
2 ^{me} —	<i>Duren, Dominique, de Dudelange</i>	2. 1. 1. 1.	"	2. 1. 1. 1.	2. 1. 2. 2.
3 ^{me} —	<i>Mullendorff, Jules, de Luxembourg</i>	2. 1. 1. 1.	"	2. 1. 1. 1.	2. 1. 2. 2.
4 ^{me} —	<i>Blum, Jean-Pierre, de Luxembourg</i>	2. 1. 1. 2.	"	3. 2. 2. 2.	3. 2. 2. 1.
5 ^{me} —	<i>Bach, Gilles, de Wormeldange</i>	3. 1. 1. 2.	"	4. 2. 2. 2.	3. 4. 3. 3.
6 ^{me} —	<i>Klein, Frédéric, de Septfontaines</i>	3. 1. 2. 2.	"	3. 3. 2. 2.	3. 3. 3. 2.
7 ^{me} —	<i>Guillaume, Émile, de Luxembourg</i>	2. 1. 1. 1.	"	3. 2. 2. 3.	2. 2. 2. 2.
8 ^{me} —	<i>Fendius, Joseph, de Luxembourg</i>	3. 2. 1. 1.	"	3. 3. 2. 2.	3. 3. 2. 2.
	<i>Sand, Jacques-Eugène, de Luxembourg</i>	2. 2. 3. 2.	"	3. 3. 3. 3.	2. 3. 3. 3.
1 ^{er} ACCESSIT.	<i>Kisch, Jean-Baptiste, de Luxembourg</i>	3. 2. 2. 2.	"	3. 2. 1. 1.	3. 3. 3. 2.
2 ^{me} —	<i>Moris, Nicolas, de Luxembourg</i>	2. 3. 3.	"	3. 1. 1.	3. 4. 4.
3 ^{me} —	<i>Hintgen, Pierre, de Meusdorf</i>	3. 3. 3. 3.	"	2. 2. 3. 3.	3. 3. 3. 3.
4 ^{me} —	<i>Hoffmann, Pierre, de Luxembourg</i>	4. 2. 2. 3.	"	3. 2. 3. 2.	4. 3. 3. 3.
5 ^{me} —	<i>Wolff, Jean-Baptiste, de Luxembourg</i>	2. 2. 2. 3.	"	3. 2. 2. 3.	2. 2. 3. 2.
6 ^{me} —	<i>Rothermel, Jules, de Luxembourg</i>	2. 1. 2. 2.	"	3. 3. 2. 1.	3. 3. 3. 3.
7 ^{me} —	<i>Menager, Laurent, de Luxembourg</i>	4. 2. 2. 2.	"	4. 2. 2. 2.	4. 2. 3. 3.
8 ^{me} —	<i>Wawer, Henri, d'Arlon</i>	2. 1. 2. 2.	"	4. 3. 3. 3.	4. 4. 3. 3.
	<i>Brasseur, Alexis, d'Esch-s.-l'Alzette</i>	2. 2. 3. 3.	"	3. 3. 3. 3.	3. 3. 3. 2.
	<i>Eichhorn, François, de Luxembourg</i>	3. 3. 3. 3.	"	4. 3. 3. 3.	4. 2. 3. 3.
	<i>Ettinger, Philippe, de Roeser</i>	3. 2. 2. 3.	"	4. 3. 2. 2.	4. 3. 3. 2.
	<i>Boucon, Achille, de Luxembourg</i>	3. 3. 2. 3.	"	4. 3. 3. 3.	5. 3. 3. 3.
	<i>Michaelis, Théodore, de Luxembourg</i>	2. 3. 2. 3.	"	3. 3. 3. 3.	4. 3. 3. 3.

Wissenschaftlicher Unterricht. S C I E N C E S.					Total. TOTAL.	Nicht verbindlicher Unterricht. COURS NON OBLIGATOIRES.	
Religion. Religion.	Geschichte und Geographie. Histoire et Géographie.	Mathematif. Mathématiques.	Naturgeschichte. Histoire natur.	Calligraphie. Calligraphie.		Zeichnen. Dessin.	Gefang. Chant.
62	É L È V E S.						
“ “ “ “	2,2,1,2,1.1.	2. 1. 1. 1.	“	3. 2. 2. 2.	39+6	“	“
2. 1. 1. 1.	2,2,1,2,1.1.	2. 1. 1. 2.	“	3. 3. 2. 2.	47	“	“
2. 2. 2. 1.	3,2,2,1,2.2.	3. 2. 1. 2.	“	3. 2. 2. 1.	52	“	“
3. 2. 2. 2.	3,3,3,2,3.3.	3. 2. 2. 3.	“	3. 2. 2. 1.	67	“	“
2. 2. 2. 2.	2,3,2,2,3.3.	3. 2. 2. 3.	“	3. 2. 3. 3.	74	“	“
2. 3. 3. 3.	2,2,3,3,4.4.	3. 3. 3. 3.	“	2. 2. 2. 2.	78	“	“
4. 4. 3. 2.	3,3,4,3,3.3.	3. 3. 4. 4.	“	3. 2. 2. 2.	78	“	“
3. 3. 3. 3.	3,3,4,3,3.1.	3. 4. 3. 2.	“	3. 3. 3. 2.	79	“	“
2. 3. 3. 3.	3,4,4,2,3.2.	2. 3. 1. 2.	“	3. 3. 3. 2.	80	“	“
3. 4. 2. 2.	4,5,5,4,2.2.	3. 4. 4. 3.	“	3. 2. 1. 1.	81	“	“
“ 3. 2. 3.	“ 1,3,2.2.	“ 4. 3. 4.	“	“ 4. 4. 3.	62+20	“	“
2. 3. 2. 2.	2,2,3,3,4.3.	4. 2. 3. 3.	“	3. 3. 2. 2.	82	“	“
3. 3. 3. 2.	3,2,3,3,4.4.	3. 4. 2. 2.	“	3. 2. 2. 1.	83	“	“
2. 3. 3. 3.	3,3,2,4,3.3.	3. 5. 4. 3.	“	4. 3. 3. 3.	85	“	“
3. 3. 3. 3.	3,2,4,4,3.3.	3. 4. 4. 3.	“	3. 3. 3. 3.	85	“	“
3. 4. 3. 4.	3,3,4,4,3.3.	4. 3. 3. 3.	“	3. 2. 2. 1.	87	“	“
2. 2. 2. 2.	2,3,3,4,4.4.	5. 3. 3. 3.	“	3. 3. 3. 3.	88	“	“
2. 2. 3. 2.	3,4,3,5,4.3.	3. 3. 4. 4.	“	3. 3. 3. 2.	89	“	“
2. 3. 3. 2.	2,4,2,4,3.3.	3. 4. 3. 3.	“	3. 2. 3. 3.	89	“	“
3. 4. 4. 4.	3,3,4,4,3.2.	3. 4. 4. 3.	“	3. 2. 2. 1.	89	“	“
4. 4. 4. 3.	3,3,4,3,3.3.	3. 3. 4. 3.	“	2. 1. 1. 1.	90	“	“
3. 4. 3. 2.	3,3,3,4,3.3.	3. 4. 4. 4.	“	3. 2. 2. 2.	90	“	“

Angabe der Tage und Stunden für die öffentliche Prüfung.

INDICATION DU JOUR ET DE L'HEURE DE L'EXAMEN PUBLIC.

Samstag 14ten August, Morgens 9 Uhr VIII. Klasse.—Nachmittags 3 Uhr VII. Klasse.
Montag 16ten id. id. 9 Uhr VI. Klasse.— id. 3 Uhr V. Klasse.
Dienstag 17ten id. id. 9 Uhr IV. Klasse.— id. 3 Uhr III. Klasse.
Mittwoch 18ten id. id. 9 Uhr II. Klasse.

Die Schüler der I. Klasse haben ihre Maturitäts-Prüfung bestanden.

Samedi 14 août à 9 heures du matin VIII. classe.—A 3 heures de relevée VII. classe.
Lundi 16 id. à 9 id. id. VI. classe.—A 3 id. id. V. classe.
Mardi 17 id. à 9 id. id. IV. classe.—A 3 id. id. III. classe.
Mercredi 18 id. à 9 id. id. II. classe.

Les élèves de I^o ont subi leur examen de maturité.

Die öffentliche Prüfung wird im großen Saale des Athenäums stattfinden.

L'examen public aura lieu dans la grande salle de l'Athénée.

Schluß des Schuljahrs.—Clôture de l'année scolaire.

Donnerstag, den 19 August, Morgens 8 Uhr, wird in der Kirche zu U. S. F. von den Schülern die Dankfugungsmesse nebst dem TE DEUM, gesungen.

Nachmittags um 3 Uhr findet im großen Saale des Athenäums die feierliche Preisvertheilung statt.

Programm der Feierlichkeit.

1. Ouverture zu der Oper Czar und Zimmermann von Vorzing, aufgeführt von dem Musikverein des Athenäums.
2. Anrede des Herrn Studiendirektors.
3. Chorgesang.
4. Die Primaner WÜRTH und GRÖVIG halten eine Abschiedsrede, der eine in französischer, der andere in deutscher Sprache.
5. Der Secundaner BOURGEOIS antwortet den Abgehenden.
6. Vertheilung der Preise unter die Schüler, welche die höchsten Censur-Nummern erhalten haben.
7. Vertheilung der Preise unter die Schüler der Stadtzeichenschule.
8. Duoro Walzer von Labitzky.

Jeudi, 19 août à 8 heures du matin, les élèves chanteront dans l'église de N. D. une messe suivie d'un *Te Deum* en action de grâces.

A 3 heures de relevée aura lieu dans la grande salle de l'Athénée la distribution solennelle des prix.

PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE.

1. *Ouverture* par Lortzing, exécutée par la société philharmonique de l'athénée.
2. *Allocution* de M. le Directeur des études
3. Les élèves de chant, en chœur.
4. Les élèves WÜRTH et GRÖVIG de la 1^{re} classe feront leurs adieux, l'un en langue française, l'autre en langue allemande.
5. L'élève BOURGEOIS de la 2^{me} y répondra.
6. *Distribution des prix* aux élèves qui ont obtenu les meilleurs chiffres dans leurs censures.
7. *Distribution des prix* aux élèves de l'école municipale de dessin.
8. *Valze* par Labitzky.

Meldung zur Aufnahme im neuen Schuljahre. — *Présentation des demandes d'admission.*

Die Schüler müssen sich Montag den 4ten Oktober Vormittags zwischen 9 und 12 Uhr, oder Nachmittags zwischen 3 und 5 Uhr, bei dem Herrn Studiendirektor, im Athenäum melden, ihm die Zeugnisse über ihre Fähigkeit und ihr sittliches Betragen, von ihren frühern Lehrern ausgestellt, nebst ihrem Geburtschein vorzeigen. Unter 10 Jahren wird kein Schüler aufgenommen.

Die ihre Aufnahme bedingende, mündliche und schriftliche Prüfung hat am 5 Oktober, Vormittags 8 Uhr, statt. Noch an demselben Tage müssen sämtliche Schüler der Anstalt ihren Aufnahmeschein beim Studiendirektor in Empfang nehmen.

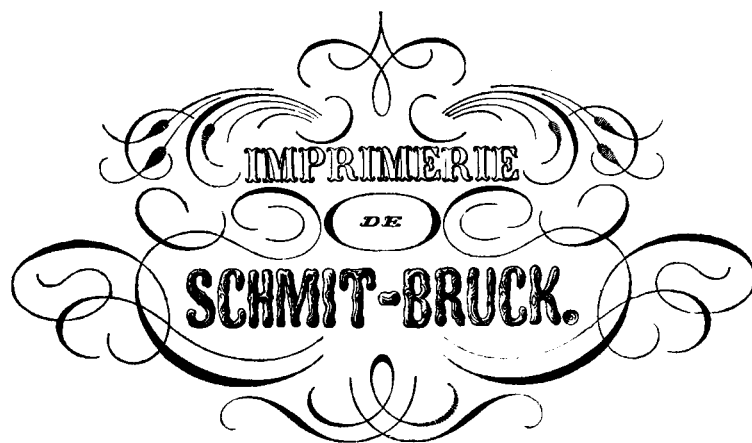
Am folgenden Tage, Vormittags 8 Uhr, nimmt die Schule ihren Anfang. Nach dieser Zeit wird kein Schüler aufgenommen, es sey denn durch eine von dem Studiendirektor bei dem Regierungs-Collegium nachgesuchte und von ihr erhaltene Ermächtigung.

Les élèves doivent se présenter lundi 4 octobre entre 9 heures et midi, ou entre 3 et 5 heures de relevée, au bureau du directeur des études, à l'Athénée, et être munis de certificats de capacité et de bonne conduite délivrés par leurs instituteurs précédens, ainsi que de l'extrait de leur acte de naissance. Les élèves ne sont pas admis au-dessous de 10 ans

L'examen oral et par écrit qui décidera de l'admission, aura lieu le 5 octobre, à 8 heures du matin. Le même jour, tous les élèves de l'établissement recevront leur billet d'admission du directeur des études.

Le lendemain à 8 heures, les cours entreront en activité. Après cette époque, aucun élève ne pourra plus être admis, à moins d'obtenir une autorisation spéciale du Conseil de Gouvernement par l'entremise du directeur des études.





IMPRIMERIE

DE

SCHMIT-BRUCK.

